

Congrès AFSP Toulouse 2007

Table ronde « La médiatisation du politique »

Session 1

**FRISQUE Cégolène (Université Nantes - CRAPE-CENS)
cegolene.frisque@univ-nantes.fr**

La contribution des journalistes à la construction de l'espace politique local

Cette communication vise à interroger le rôle des médias et des journalistes dans la construction des problèmes publics, en se focalisant ici sur la contribution des quotidiens régionaux et de leurs rédacteurs à la structuration de l'espace politique local.

Elle part du constat selon lequel les modes de traitement de l'information locale peuvent varier considérablement d'un titre à l'autre, selon les régions et selon les périodes (y compris à l'intérieur d'un même titre). Comment analyser ces modes de traitement, leur variété et leurs évolutions ? Comment les images ainsi construites de l'actualité locale s'articulent-elles à la configuration des rapports entre journalistes et pouvoirs locaux ? Quels sont les facteurs qui influencent ces systèmes de relations ? Dans quelle mesure le positionnement personnel ou la ligne de conduite des journalistes jouent-ils un rôle dans ces configurations ?

Cette analyse s'appuie sur la thèse de doctorat réalisée sur le travail des journalistes de la presse quotidienne régionale¹, centrée sur la Vendée et comparant les rédacteurs locaux (de la rédaction départementale et des bureaux détachés) aux professionnels appartenant à d'autres types de rédactions (centrale, régionale...), d'autres départements ou d'autres types de médias (nationaux, audiovisuels...)². Cette recherche, en cours de réécriture³, dégage la diversité des modes d'exercice de ce métier dans la gestion des relations avec les sources et dans l'activité rédactionnelle, et présente les dynamiques identitaires dans lesquelles ces « postures » peuvent s'ancrer.

Il s'agit ici dans un premier temps d'étudier les modes de traitement de l'information locale⁴ dans la presse écrite en Vendée, entre 1993 et 2002 (ou aujourd'hui pour certaines données), en soulignant à la fois les disparités entre les titres et les principales évolutions de chacun d'entre eux. L'image qui est produite de l'actualité et les représentations spécifiques de l'information et de l'espace politique sont examinées, en analysant comment s'exercent les tendances à la restriction du champ de l'information, à la clôture de l'espace politique et à la naturalisation des institutions.

L'analyse porte ensuite sur les types de relations entre les rédactions et les pouvoirs locaux. Ces rapports institutionnels peuvent être marqués par des niveaux de conflictualité

¹ [FRISQUE, 2002].

² Cette recherche s'appuie sur un travail d'enquête étalé sur huit ans, comprenant 42 entretiens dont 26 approfondis comportant un volet biographique, une enquête ethnographique de longue haleine, reposant sur deux semaines d'observation intensive (accompagnement permanent de deux journalistes pendant deux semaines) et sur un suivi assidu des rédactions et de l'actualité locale, et enfin un recueil régulier de sources documentaires, et des analyses de contenu de plusieurs séries de journaux.

³ [FRISQUE, 2007].

⁴ Sous toutes ses formes, politique mais aussi économique, culturelle, faits-divers..., tout en s'intéressant particulièrement à la dimension politique.

hétérogènes, selon le rapport des forces entre les deux institutions et la dynamique relationnelle. Les facteurs contribuant à expliquer ces systèmes de relations seront recherchés, d'abord du côté des positions et des stratégies des entreprises de presse puis du côté des configurations de l'espace politique local. Ces éléments n'épuiseront cependant pas l'explication, car des écarts considérables peuvent être observés dans des contextes médiatiques et politiques analogues.

Seule une analyse des positionnements individuels des journalistes, de leurs lignes de conduite, de leur mode d'exercice spécifique du métier, permettra de rendre compte de ces disparités, en dégagant différentes « postures journalistiques », dont il s'agira de cerner les logiques, les effets, la dynamique et les interactions avec le contexte professionnel et social. La compréhension des postures des journalistes locaux permettra alors de mieux expliquer les configurations relationnelles observées et les modalités de traitement de l'information repérées.

Des modes de traitement de l'information locale de plus en plus normalisés

L'objectif est dans un premier temps d'étudier l'image de l'actualité locale donnée dans la presse quotidienne régionale, en soulignant les disparités existant entre les titres et entre les localités, et en dégagant ses évolutions, pour ensuite mesurer la prégnance relative de la propension à limiter le champ de l'information, à clore l'espace public et à légitimer les pouvoirs en place.

Des écarts significatifs selon les titres, les secteurs et les périodes

L'enquête réalisée en Vendée sur la période de fin 1993 à 2002 montre que les modes de traitement de l'information locale observés peuvent varier considérablement d'un titre à l'autre et selon les secteurs géographiques (entre départements, entre les zones urbaines et rurales et entre les différents bureaux détachés), et qu'ils peuvent évoluer au sein d'un même titre de manière considérable.

Les écarts tiennent d'abord à la place de l'actualité institutionnelle dans le journal, par rapport aux sujets initiés en propre. En effet, les quotidiens régionaux peuvent se contenter de suivre « l'agenda » et de présenter une série de compte-rendus des différentes manifestations organisées par les sources institutionnelles (collectivités territoriales, mais aussi administrations déconcentrées, associations locales, entreprises...). A contrario, la place des sujets dont l'initiative vient de la rédaction est très inégale. Ils peuvent être fréquents ou au contraire quasiment absents – limités aux « marronniers » de l'été – et leur contenu peut varier. Il peut s'agir de sujets de société ou de type magazine, de thèmes économiques et sociaux traités d'un point de vue local, d'enquêtes ou d'investigations sur des « problèmes publics » (ou susceptibles de le devenir), de points de vue critiques sollicités par les journalistes à propos d'un événement récent, ou encore de « révélations » sur les dysfonctionnements de certaines institutions⁵. Or on constate que si ces sujets initiés par les journalistes occupaient une place importante dans les pages départementales et surtout

⁵ Ce type de « scoop » est particulièrement valorisé dans certains modèles professionnels centrés sur l'enquête et l'investigation, mais il ne constitue qu'une part marginale de l'information – locale comme nationale. Quand de telles révélations deviennent d'ailleurs publiques, à l'occasion de procès et de scandales relayés dans la presse nationale, certains journaux locaux sont même particulièrement laconiques voire muets, et ne rapportent qu'*a minima* l'information.

yonnaises de Ouest-France pendant plusieurs années⁶, ils étaient plus rares à Vendée-Matin d'une part, et se sont progressivement raréfiés dans le premier titre – au sein d'une pagination de plus en plus restreinte. En outre, aujourd'hui, quand des sujets d'initiative personnelle sont publiés – souvent en période creuse, par exemple l'été –, ils relèvent généralement d'une approche « magazine » beaucoup plus neutralisée (témoignages personnels autour d'une expérience originale...), ne mettant pas en cause les institutions locales.

Les différences entre les titres renvoient aussi à la manière de traiter les événements institutionnels eux-mêmes, et de rendre compte du discours des sources. En effet, les journaux peuvent se contenter de reprendre la préconstruction de l'événement par les organisateurs, de reproduire la communication des sources institutionnelles, ou au contraire s'efforcer de reprendre le contrôle de l'information. Les journalistes disposent ainsi de toute une palette de techniques de mise à distance et de reconstruction de l'information, en déplaçant le sujet (par exemple en ne s'intéressant pas à une inauguration pour elle-même mais seulement au bâtiment ou à l'activité qu'il abritera, ou encore en laissant de côté les discours et la mise en scène des organisateurs pour ne s'attacher qu'au contenu du problème évoqué), en choisissant un « angle » spécifique, en redéfinissant la place à accorder à l'événement dans le journal (minoration, relégation en pages inférieures...), en manifestant une prise de distance (dans la manière de rapporter les propos, par les connotations voire les commentaires...), en contournant la mise en scène de l'événement (choix d'une autre photo que le coupé de ruban attendu...)⁷.

La fréquence et l'ampleur de l'emploi de ces techniques de reprise de contrôle de l'information, influencent fortement l'image qui sera donnée par le journal de l'actualité locale. En effet, quand les techniques de communication de sources et les procédés de mise en scène s'exercent sans réaction de la part des journalistes, c'est l'image d'un monde local idéalisé, dynamique et pacifique, que l'on tend à générer, où les pouvoirs locaux agissent et prennent en main leur territoire⁸, où les (rares) problèmes sont clairement identifiés et appellent des solutions évidentes, et où tout fonctionne de manière transparente et irénique. Ce n'est que par les efforts propres des journalistes que d'autres facettes de la réalité politique locale peuvent éventuellement apparaître, jeux de pouvoir, désaccords entre les différents protagonistes, conflits, contradictions et reniements, dysfonctionnements des institutions, prépondérance des logiques de pouvoir, négociations cachées, collusions entre les acteurs, non prise en charge voire désintérêt pour certains problèmes sociaux ou environnementaux...

⁶ De nombreuses controverses locales ont ainsi été initiées par la rédaction, qui entretenait tout un réseau d'informateurs locaux qui livraient régulièrement des révélations, celles-ci faisant ensuite l'objet de commentaires, de réactions et de questionnements directs auprès des dirigeants pendant plusieurs semaines. De nombreux « problèmes locaux » ont ainsi fait l'objet de publications réitérées dans les années 1990 : éviction du directeur de la nouvelle scène nationale gérée directement par le maire et révélée à la veille des municipales de 1995, risque d'invalidation de la liste majoritaire quelques mois après (pour cumul des fonctions de mandataire financier et de candidat), démission de deux conseillères municipales et départ du directeur de cabinet quelques temps plus tard...

⁷ A côté de cette gradation dans l'effort de reprise de contrôle de l'information et de mise à distance de la communication des sources, on peut aussi mesurer la volonté de mise en valeur de l'événement, qui peut être plus ou moins forte. En effet, une manifestation institutionnelle peut être à la fois valorisée eu égard à l'espace rédactionnel accordé et au positionnement dans la hiérarchie du journal, et rapportée en reproduisant la communication des organisateurs, ou au contraire mise à distance dans sa présentation. De même, elle peut être peu valorisée voire dévaluée tout en se contentant d'un compte-rendu non distancié, ou en y introduisant une tonalité critique. Or l'effort de mise en scène qui suppose un travail particulier de journaliste pour donner de la place à l'événement, trouver un angle attrayant, introduire des connotations positives, etc., est parfois confondu avec une marque d'indépendance du rédacteur, alors qu'il peut traduire une volonté de coopération accrue. Les deux dimensions, de mise en scène d'une part, et de mise à distance d'autre part, doivent donc être distinguées.

⁸ Sur les usages de la rhétorique du maire entrepreneur, voir [Le Bart, 1992]

A cet égard, on peut remarquer que s'il existait une forte disparité entre Ouest-France et Presse-Océan en Vendée au début de la période, les différences se sont progressivement estompées, avec parfois des inversions ponctuelles dans le positionnement, puis une neutralisation généralisée de l'information locale, réduite et traitée à l'économie. En effet, entre 1993 et 1998 le traitement de l'information « politique » et en particulier des affaires municipales⁹, à Ouest-France, est apparu particulièrement critique. Par exemple, les divergences de vues de certains élus étaient systématiquement soulignées, les changements d'orientation pointés du doigt, la dimension personnelle voire autoritaire du maire régulièrement suggérée (photos, allusions). Ce qui était susceptible de faire débat était systématiquement recherché, soit en rapportant des propos de tiers, soit en assumant une critique implicite voire explicite portée par le journaliste (notamment à travers la formulation des questions rapportées dans des interviews, à la suite des conférences de presse du maire, ainsi régulièrement retournées en grand débat critique). A l'inverse, les manifestations et événements officiels destinés à la communication, pouvaient être, pour certains, minorés, ou pour d'autres, traités en déplaçant le sujet. A Vendée-Matin, l'actualité départementale occupait plus de place et était fortement valorisée, et l'actualité municipale faisait l'objet d'un traitement favorable mais ambivalent. D'un côté, l'action de la mairie était très souvent mise en valeur, en reprenant volontiers la communication mayorale, et de l'autre, une place non négligeable et un traitement valorisant étaient réservés à l'opposition de droite, notamment dans les comptes-rendus de conseils municipaux¹⁰. L'action municipale était ainsi neutralisée et montrée comme dynamique et entreprenante, tandis que les débats « politiques » étaient rapportés mais dévalorisés. A partir de 1999, suite au changement de chef de rédaction à Ouest-France et aux premiers épisodes de la prise de contrôle de Presse-Océan par le groupe concurrent, les positionnements se sont nettement rapprochés voire parfois inversés. En effet, Ouest-France a commencé à mettre en scène de manière de plus en plus valorisante l'action de la majorité, certains journalistes continuant pendant un temps à faire surgir quelques débats et polémiques – mais plus véritablement d' « affaires » –, avant d'y renoncer graduellement¹¹. La tendance à célébrer l'action municipale a atteint son comble avec le traitement accordé au festival de cinéma, « En route vers le monde », dont le chef de la rédaction yonnaise de Ouest-France était lui-même le directeur et qui signait de sa propre main les articles dithyrambiques dans le journal¹². A l'inverse, sous la direction d'un nouveau directeur départemental, Presse-Océan a tenté de reprendre ses distances tant avec le conseil général qu'avec la mairie, et de manifester un plus grand « professionnalisme » en sortant aussi

⁹ En ce qui concerne les sujets relevant du département de la Vendée, suite à des conflits entre la rédaction et le président du conseil général, Philippe de Villiers, le domaine était revenu au directeur départemental du journal – n'assurant habituellement que des fonctions d'encadrement. Le traitement de ces sujets est alors devenu relativement neutralisé, avec cependant ponctuellement quelques prises de distance.

¹⁰ Cette contradiction entre un positionnement très légitimiste vis-à-vis de la mairie socialiste et le soutien affinitaire de l'opposition de droite, était en fait gérée par un partage des rôles entre les membres de la rédaction, le spécialiste des affaires municipales laissant la présentation des débats critiques et les dossiers « polémiques » à d'autres journalistes.

¹¹ Par exemple, si une large place avait été laissée au débat lors de la campagne municipale de 2001, dans laquelle une liste rassemblant les diverses fractions de la droite et une liste citoyenne, écologiste et alternative s'opposaient à la liste unique de la majorité sortante, et si une couverture importante avait été assurée à la mobilisation contre la construction d'un incinérateur en Vendée – solution soutenue par l'ensemble des forces dominantes du département, y compris les Verts, qui sera finalement abandonnée suite à l'ampleur des mobilisations locales –, on assistera cependant à une fermeture progressive de l'espace médiatique, les groupes minoritaires et notamment les élus municipaux du groupe alternatif ayant de moins en moins accès à la publication et faisant l'objet d'un traitement de plus en plus dépréciatif.

¹² En 2003, la nomination d'un nouveau chef de rédaction mettra fin à ce système un peu trop voyant, le traitement de l'actualité locale revenant à plus de neutralité affichée, mais demeurant dans une approche essentiellement institutionnelle.

quelques débats ou problèmes publics – mais avec des moyens de plus en plus limités compte tenu des difficultés du journal et de la marginalisation de la rédaction vendéenne.

Finalement, on a pu observer durant cette longue enquête la disparition progressive d'une approche critique de l'actualité locale et en particulier municipale (faisant après coup figure d'exception), amenant a posteriori à analyser ses conditions de possibilité passées et les mécanismes de sa défaite, et à prendre parallèlement la mesure du renforcement des processus de normalisation de l'information locale.

Le traitement de l'information locale apparaît ainsi de plus en plus institutionnelle et neutralisée, centrée sur des événements organisés et sur les discours des sources officielles, dont la parole « fait événement » en soi, donnant l'image d'un monde pacifié, non-problématique, et géré avec dynamisme par les pouvoirs locaux. Cette approche n'est cependant pas inhérente à la presse régionale, mais constitue le produit de différents mécanismes qu'il s'agira de repérer, en approfondissant ses composantes : restriction du champ de l'information, clôture de l'espace politique local et naturalisation des institutions.

Une restriction du champ de l'information

Le traitement de l'actualité locale peut laisser s'exercer de manière plus ou moins forte une tendance à la restriction de l'information (limitation de la « newsworthiness » à des catégories d'événements instituées¹³), cette tendance étant de plus en plus marquée dans la presse quotidienne régionale ces dernières années.

Saisir ce phénomène suppose d'analyser les « points aveugles », « creux » et « manques » de l'actualité traitée par les journaux -, qui ne peuvent, par définition, être directement observés. Ils ne peuvent être qu'inférés, en étudiant le traitement que d'autres types de presse font de l'actualité locale ou en repérant d'autres approches possibles (dans d'autres secteurs de la presse voire dans d'autres types de publications).

Le premier type d'informations absentes ou minimisées dans la PQR renvoie, paradoxalement, aux « affaires » locales, aux « révélations » mettant en cause les dirigeants locaux. En effet, ces sujets occupent une place importante dans la presse satirique locale, et sont régulièrement traités dans la presse nationale. D'une part, rares sont les « révélations » qui émanent directement de la PQR – même si cela peut arriver dans certaines configurations –, et d'autre part, même les procédures judiciaires touchant des élus ou responsables locaux, qui sont donc publiques et endossées par l'institution judiciaire, sont souvent minorées voire ignorées de la presse locale¹⁴.

Les « faits divers » sont souvent présentés comme l'archétype de « l'événement » ou de la « nouvelle », et définis comme des transgressions de l'ordre social et des conventions¹⁵. Cependant, on peut se demander si en tant que telles, les transgressions ne sont pas fréquentes, seules une minorité d'entre elles accédant au statut de « nouvelle » : celles accréditées et portées par les forces de l'ordre et la justice. Leur intérêt informatif tiendrait

¹³ Voir notamment [Tuchman, 1978].

¹⁴ Plusieurs cas de ce type ont été observés pendant la période d'étude. Les principales « affaires », comme le dossier des rémunérations illégales des conseillers municipaux yonnais par une association ad hoc au milieu des années 1990, le procès Nedzella impliquant des réseaux de financement du parti socialiste via des prestations de services, comme le magazine municipal de Nantes (celui de la Roche sur Yon étant alors publié par la même société) ; la mise en cause des avantages en nature octroyés par le conseil général de Vendée à certains dirigeants et membres du cabinet, épinglés par la Cour des Comptes..., tous ces sujets ont été traités tardivement – uniquement au moment du procès et non au cours de l'instruction – et a minima – dans des articles peu nombreux et courts – par Ouest-France et surtout par Vendée-Matin, alors qu'ils avaient un certain écho public, y compris dans la presse nationale.

¹⁵ Y compris chez des auteurs comme Gaye Tuchman, qui s'attache à décrire les routines mises en œuvre dans le traitement de cet « imprévu » : « Routinizing the unexpected » [Tuchman, 1978].

donc non pas à leur caractère transgressif mais au contraire au statut officiel voire routinier que leur procure la prise en charge par l'institution policière ou judiciaire.

C'est d'abord le besoin de s'appuyer sur des faits « officiels », comme une mise en examen ou un procès qui explique le silence sur certaines « affaires » qui sont connues mais ne sont pas encore « publiques ». Il faut alors que d'autres instances prennent la responsabilité d'endosser cette « publicisation » de la nouvelle pour que les journalistes la relaient¹⁶. Mais ensuite, même quand cette publicisation est effective, ce sont d'autres mécanismes, liés en particulier au respect des pouvoirs locaux et à la volonté de préserver les relations futures, qui expliquent la minoration des « affaires ».

Certains journalistes critiques tentent d'échapper à ce mécanisme en recherchant voire en suscitant des « sources » prêtes à endosser la responsabilité de la dénonciation publique. Car il ne suffit pas à ceux qui mènent des investigations de constituer des « dossiers », il leur faut aussi trouver des personnes susceptibles d'en assumer la publicisation¹⁷.

Par ailleurs, des pans entiers de la réalité sociale sont considérés comme ne faisant pas partie de « l'information » par les quotidiens régionaux comme par l'essentiel de la presse et des médias. Un ensemble de phénomènes, en particulier sociaux et de longue durée, sont ainsi exclus du champ de l'information locale et considérés comme n'ayant pas de pertinence journalistique et sont exclus du champ de « l'actualité ». De multiples sujets sociaux ont ainsi une très faible place dans la presse et ne sont que rarement traités, ou alors de manière très réductrice, soit d'un point de vue institutionnel et statistique, soit dans un style « magazine » fortement neutralisé. Par exemple, de nombreux phénomènes socio-économiques de masse sont très rarement abordés de front dans la presse locale, comme nationale : la désaffiliation sociale, la précarité, la pauvreté, le chômage, la souffrance au travail, les rapports sociaux dans les entreprises, les conditions de travail et les accidents professionnels, les problèmes de logement, le surendettement, etc., de même que les problèmes environnementaux, longtemps négligés¹⁸, ainsi que les sujets classés comme « psychologiques », comme par exemple le suicide, le deuil, la vieillesse, les relations parents-enfants, les rapports hommes-femmes...¹⁹

C'est d'abord la nécessité de s'appuyer sur des « faits » correspondant à des catégories préconstruites de l'activité journalistique – qui peuvent en pratique se limiter à une parole

¹⁶ C'est donc en premier lieu la convention journalistique de privilège de la parole « officielle » ou « institutionnelle » qui explique le « silence » de la presse sur certains sujets. Cette convention est généralement présentée comme reposant sur une exigence de « factualité », de « vérification » et de « croisement » de l'information, mais si certains « faits » dont le constat est officiel et qui apparaissent alors avérés n'accèdent pas au statut de « nouvelles », c'est bien que d'autres processus sont en jeu. Et ce n'est que lorsqu'une instance « officielle » assume publiquement une dénonciation, qu'elle l'institue comme « fait » au sens « journalistique », de par son statut de source « autorisée ». Alors seulement, le sujet, qui pouvait être connu d'un nombre très important de personnes et des journalistes locaux, qui en sont souvent les mieux informés, se transforme en « information » et « s'impose » comme tel à la presse.

¹⁷ Or, dans un contexte de forte emprise des pouvoirs locaux, dont le fonctionnement n'est pas exempt de certaines formes de menaces et de violence (pas toujours seulement symbolique), ce choix comporte, pour la personne qui l'assume, un certain nombre de risques.

¹⁸ De nombreux enjeux liés à la pollution atmosphérique, radioactive ou électromagnétique, au réchauffement climatique, à la gestion des déchets, à la remise en cause du productivisme et du consumérisme... sont ainsi longtemps restés confinés aux groupes écologistes, sans être intégrés au débat public, dans la presse locale ou nationale. Certains de ces thèmes commencent aujourd'hui à émerger comme problèmes publics, tout en demeurant considérés comme une catégorie spécifique de nouvelles, « froides » et à forte teneur « scientifique ».

¹⁹ Dans le premier cas, c'est uniquement le point de vue des institutions qui ont pour mission de gérer ces « problèmes sociaux » qui est évoqué – en présentant les statistiques qui sortent régulièrement et les « politiques » qui sont menées –, les phénomènes en eux-mêmes et la manière dont les gens les vivent étant rarement traités par les médias. Dans le second cas, quand les sujets plus « psychologiques » sont abordés, c'est souvent uniquement sur un mode « magazine », à partir de témoignages et uniquement d'un point de vue personnel, ce qui empêche toute généralisation et toute construction de la question en problème « social ».

« officielle », celle-ci faisant « événement » en soi²⁰ – qui explique l'exclusion de thèmes entiers, notamment sociaux. Par exemple, « le chômage » est perçu comme un sujet trop vaste et trop général pour faire l'objet d'un traitement journalistique, les seuls éléments d'information « chauds » ou ponctuels, donc « naturellement » publiables étant les annonces de nouveaux chiffres et de mesures, c'est-à-dire les discours officiels à prétention performative sur le sujet. Le seul autre mode de traitement peut exceptionnellement être le témoignage individuel, qui peut donner accès à un vécu personnel de la souffrance mais qui ne permet pas de se pencher sur les causes et les mécanismes du chômage. Ce sont d'ailleurs ces conventions que certains journalistes tentent de subvertir en développant de nouveaux « genres » journalistiques, s'efforçant de faire accéder au statut d'information d'autres types de réalités ou de paroles²¹.

On peut cependant s'interroger sur la lisibilité et les effets réels de ces tentatives. Quand la mise en œuvre d'un traitement critique de l'actualité locale est généralisée au sein d'une rédaction locale et pérenne, ses effets à long terme sont probablement non négligeables, contribuant progressivement à ouvrir l'espace du pensable et du dicible. Cependant, quand il s'agit d'une démarche individuelle, limitée et plutôt défensive, la visibilité publique de cette transformation du mode de traitement de l'information locale est restreinte. On peut d'ailleurs se demander si dans le contexte actuel, les marges sur lesquelles les journalistes peuvent tenter de jouer ne se restreignent pas toujours davantage, si la lisibilité de leurs efforts n'est en fait pas de plus en plus faible, seul un journaliste, un politiste – ou un politique, directement concerné –, pouvant les détecter.

En outre, on peut penser que ces approches alternatives de l'information étant de plus en plus souvent exclues de la presse grand public, les jeunes journalistes critiques ou les aspirants au métier – toujours plus nombreux – se tournent de plus en plus vers les médias contestataires alternatifs et/ou tentent de créer leurs propres outils de diffusion, via Internet notamment. Y compris au niveau local, des journaux satyriques ou contestataires se sont développés²², et l'accès et la contribution aux médias alternatifs sont aussi facilités par Internet. On peut donc se demander si on n'assiste pas à une dualisation de l'espace médiatique – local comme national –, avec un fossé croissant entre une presse grand public toujours plus marquée par les mécanismes de contraction de l'aire de l'information, et une presse alternative qui propose d'autres modes de traitement et se développe mais tout en restant confinée dans une certaine marginalité.

La propension à limiter le champ de l'actualité à des catégories prédéfinies et très limitées de nouvelles s'accompagne d'une fermeture de l'espace politique et d'une légitimation de ses acteurs dominants.

²⁰ Il ne s'agit donc pas de reprendre à son compte cette affirmation professionnelle d'un primat des « faits » mais de bien voir que cela renvoie à des catégories préconstituées qui sont à la base des routines journalistiques, et qui reposent avant tout sur le statut des sources, les actes (essentiellement verbaux) et les paroles des acteurs officiels étant par nature considérés comme des « faits » informatifs, tandis que les autres groupes organisés doivent faire la preuve de « l'intérêt » de leurs manifestations ou discours, et que le reste est exclu de la sphère informative. Même les « faits divers », présentés comme des « faits » purs et exemplaires, ne prennent en réalité de valeur que reconnus comme tels par les autorités policières ou judiciaires – toutes les transgressions connues ne faisant pas l'objet de publication.

²¹ Sur la diversité de ces démarches et leurs enjeux, voir les différentes contributions de l'ouvrage collectif : [Ringoot et Utard, 2005].

²² Comme *La Lettre à Lulu* en Loire Atlantique, qui a succédé à *l'Edit de Nantes* et qui est publiée par un journaliste indépendant, correspondant local d'un titre national, qui dénonce les turpitudes des pouvoirs locaux et de la presse régionale, et plus récemment, *Le Sans-culotte* en Vendée, édité par d'anciens vacataires ou « TPA » (salariés à temps partiel annualisé) de Ouest-France, qui brocardent certains acteurs départementaux et le journal dominant.

Clôture du champ politique et naturalisation des institutions

Le traitement de l'actualité locale induit une tendance à la clôture de l'espace politique (accès prépondérant voire exclusif des sources dominantes et des autorités officielles à la publicité médiatique), et une tendance à la naturalisation des institutions (représentation des pouvoirs en place et de leurs détenteurs comme des institutions incontournables et des représentants « naturels » de l'ensemble de la société). Mais ces différentes tendances, loin d'être intrinsèquement liées à la presse quotidienne régionale, sont le produit des habitudes de travail et de l'organisation des journaux – dans la PQR comme dans les autres secteurs de la presse –, et tendent actuellement à se renforcer dans la plupart des titres de la presse généraliste.

Tout d'abord, l'actualité locale est centrée sur les « représentants » de toutes les formes d'organisations et d'institutions. La société semble n'exister que comme une collection de groupes organisés et d'institutions, dont seuls les responsables ont véritablement accès à la parole et à la visibilité (en gros plans dans les photos et nommés dans les légendes, même si le « public » peut apparaître, mais toujours comme une masse). La place accordée aux propos officiels, la répétition des noms propres et le choix des photographies peuvent accentuer ou limiter cette tendance à la personnalisation, celle-ci demeurant néanmoins toujours présente.

Ensuite, on constate une sur-représentation des acteurs politiques par rapport aux représentants des autres secteurs sociaux. Ainsi, les chefs d'entreprises, les responsables syndicaux ou associatifs, les responsables des administrations locales ou déconcentrées, sont beaucoup moins souvent présents que les politiques, qui sont très régulièrement figurés²³. Cela confère de fait une impression d'omniprésence voire d'omniscience des élus, qui se présentent comme « agissant » dans tous les domaines de la vie locale, et comme habilités à intervenir, sur un plan plus explicitement politique, sur tous les sujets. Les rédacteurs peuvent parfois s'efforcer de minorer, voire de refuser certaines manifestations organisées pour la presse, ou de déplacer le sujet pour éviter de mettre en permanence les dirigeants politiques au centre, mais même dans ces conditions – de plus en plus rares – la publication répétée continue par elle-même à produire ses effets.

En outre, on observe une tendance à transformer les institutions en composantes « naturelles » de la société, dont l'action est nécessaire et efficace, et dont les dirigeants font un travail indispensable, indépendamment de tout rapport de pouvoir ou intérêt personnel. Cette « naturalisation » des institutions peut être plus ou moins fortement marquée selon que les journalistes reproduisent le discours neutralisé et enchanté des politiques ou qu'ils s'efforcent de le mettre à distance.

Enfin, on peut aussi noter dans les journaux une minoration – qui peut être relative ou aller jusqu'à l'élimination – des groupes politiques ou militants dominés, qui doivent faire un travail spécifique et coûteux de communication en direction de la presse, ont à apporter la preuve de l'intérêt informatif de leur intervention, et sont considérés a priori comme des acteurs mineurs voire marginaux – tandis que les sources institutionnelles ont à la fois un personnel salarié spécialisé, des moyens matériels et un accès quasi-automatique aux médias. Dans certains cas, les groupes minoritaires sont même considérés comme n'ayant pas droit à la parole car non-représentatifs. La clôture du champ politique – à travers la dichotomie opérée entre les acteurs au pouvoir, les prétendants et les groupes minoritaires – peut donc être tendancielle et limitée ou plus massive, quand il s'agit d'une exclusion totale, cette dernière configuration étant de plus en plus fréquente dans la presse locale. Dans ce cas, le phénomène de clôture de l'espace médiatique a des effets proprement politiques, exerçant une

²³ *La lettre à Lulu* comptabilisait ainsi dans chaque numéro le nombre de photographies des principaux présidents des exécutifs locaux publiées dans Ouest-France et Presse-Océan, soit plusieurs dizaines par mois pour certains.

rétroaction sur la configuration de l'espace local. Même si les groupes politiques n'existent pas exclusivement – ni même essentiellement – à travers une image médiatique, comment des groupes minoritaires peuvent-ils toucher le lectorat et donc une fraction importante de l'électorat et émerger dans l'espace local, quand ils n'ont pas accès aux médias généralistes ? Cela n'aboutit-il pas à figer le rapport des forces et renforcer la clôture effective du champ politique local sur lui-même ?

Il convient par ailleurs de s'interroger sur les causes de la diffusion de cette approche « institutionnelle », d'en préciser l'étendue et les modalités et d'en cerner les effets. En effet, ce n'est pas principalement l'adhésion des journalistes à des valeurs et à des normes qui explique ce phénomène, comme le montre la présence d'une part non négligeable de journalistes prêts à afficher leur « indépendance » ou enclins à contester ces institutions. Ce sont en fait avant tout des processus pratiques et des effets de répétition, qui nivellent le traitement de l'actualité institutionnelle et « diluent » les efforts de certains journalistes pour introduire une distance plus grande. De fait, la publication constante des mêmes scènes et figures imposées²⁴ – inaugurations, manifestations publiques, remises de prix, conseils municipaux... – redouble la force des institutions, qui jouissent déjà du privilège de l'institutionnalisation²⁵ et de la continuité, et voient leur action rapportée de manière régulière dans le journal. Et même quand une certaine distance voire une certaine critique s'expriment, la réitération même des manifestations rapportées continue à produire des effets propres.

Par ailleurs, le degré et les modalités d'actualisation de cette tendance générale dépendent des orientations éditoriales et stratégiques des journaux. A cet égard, on a pu constater en Vendée les tendances respectives et convergentes de Ouest-France à « normaliser » son traitement de l'information au cours des années 1990, en mettant fin à une exception de plus en plus décalée par rapport aux usages et normes du journal, et de Vendée-Matin à revenir vers une approche plus « professionnelle » en affichant l'« indépendance » nécessaire à sa crédibilité. Sans tomber dans les deux mythologies inversées de l'apologie de la « conquête » historique de « l'indépendance » ou de la nostalgie d'un « âge d'or » révolu de la « liberté » du journaliste, on peut se demander si une certaine inflexion des rapports entre les journaux régionaux et les institutions locales ne s'est pas produite depuis le début des années 1990, avec l'extension et la généralisation d'une logique de « partenariat », par laquelle un journal dominant tente de contribuer activement à la promotion des « initiatives » et des acteurs locaux, mettant sa propre puissance au service des collectivités locales.

Ce constat aboutit pour certains sociologues à l'idée d'une contribution des médias à la reproduction de l'ordre social, perçue positivement quand c'est sa dimension « démocratique » qui est mise en exergue, ou négativement quand cet ordre est conçu comme un système de domination. Par exemple, de nombreux travaux américains, qu'ils s'inscrivent dans une perspective de type structurale ou plus interactionniste, se retrouvent dans une critique de l'« idéologie » globale dont les médias sont porteurs, en affirmant que l'information véhiculée des « préférences » concernant la nation, la société et les grands débats sociaux²⁶, légitime le « status quo » institutionnel et social²⁷, diffuse une représentation de

²⁴ Certains qualifient ces mises en scène idéalisées de l'action municipale de « rites d'institutions ». Alain Mons, citant Pierre Bourdieu, affirme par exemple : « Le presse régionale illustre donc cet effet magique par une répétition imperturbable, un peu à la façon des ritournelles, traduisant l'« efficacité symbolique des rites d'institution », c'est-à-dire « le pouvoir qui leur appartient d'agir sur le réel » ([Mons, 1992, p. 53]). Il convient cependant alors de s'interroger sur la force symbolique prêtée au journal.

²⁵ Et donc de l'ancrage dans des objets, des dispositifs et des emplois, qui « incarnent » ces institutions et les font exister par une activité permanente. Cf. l'ouvrage classique [Douglas, 1989], qui comporte cependant certains présupposés « holistes ».

²⁶ [Gans, 1979, chap. 2].

²⁷ [Tuchman, 1978, chap. 8 et 10].

l'ordre social et constitue un instrument de contrôle social²⁸. De même, tout un ensemble de travaux britanniques, situés dans une perspective critique d'inspiration marxiste, soulignent aussi cette dimension idéologique de l'information²⁹. Dans ce cadre, la presse locale est présentée comme un soutien des pouvoirs locaux et une forme de propagande pour le « status quo »³⁰.

Cependant, d'autres chercheurs s'efforcent d'affiner l'analyse. Richard Ericson affirme que les journalistes n'adhèrent pas nécessairement réellement aux valeurs qui sont le produit de leur travail répété au jour le jour, et ne sont pas fatalement engagés personnellement dans la reproduction de l'ordre dominant. Il insiste sur l'hétérogénéité de la profession journalistique et sur les contradictions et les conflits qui peuvent survenir au sein des organes de presse³¹. En outre, certains sociologues critiques britanniques critiquent le « paradigme consensuel » sur lequel les analyses précédentes reposent, pour mettre en évidence les contradictions sociales auxquelles laisse place « l'hégémonie » culturelle³².

En France, les travaux sociologiques portent davantage sur les rapports d'interdépendance et de connivence qui lient globalement les journalistes et certains secteurs sociaux dominants, tout en aboutissant au même constat final d'une contribution des journalistes à la légitimation de l'ordre social, en particulier politique. Ce thème peut être traité sur le mode du constat, qui peut être complaisant ou au contraire critique, concernant le renforcement du « pouvoir » des médias et de la médiacratie ou « médiaklatura »³³ et le développement de la « connivence »³⁴. Un courant de recherche sociologique s'est autour de ce thème, développé à un niveau plus théorique. Une série travaux critiques soulignent ainsi la dépendance croissante de la presse vis-à-vis du champ économique, la prégnance croissante des logiques économiques, la division sociale du travail de domination³⁵, et remettent en cause l'idée d'un « rôle démocratique » de la presse³⁶. D'autres sociologues et politistes s'efforcent pour leur part de poser la question des effets socio-politiques des médias de manière plus pragmatique³⁷.

Quant aux multiples travaux portant à des titres divers sur la presse régionale, ils se partagent aussi entre ceux qui justifient implicitement ou explicitement son respect généralisé pour les institutions locales, en soulignant son « rôle démocratique »³⁸ ou ses fonctions

²⁸ [Ericson, 1987].

²⁹ Autour de la problématique de « l'impérialisme culturel » d'un côté et des « cultural studies » de l'autre, qui s'opposent sur la question de l'unicité ou du pluralisme des médias et de la classe dominante [Bourdon, 2000, p. 42 et s.].

³⁰ [Murphy, 1976].

³¹ Tout en s'inscrivant toujours dans la problématique des effets « idéologiques » de la presse et de sa contribution à la « reproduction de l'ordre dominant », [Ericson, 1987, pp. 26].

³² Voir l'ouvrage collectif dirigé par Stanley Cohen et Jock Young [Cohen et Young, 1981], et en particulier les contributions de ces deux auteurs. Depuis le début des années 1970, Jeremy Tunstall développait d'ailleurs déjà un point de vue « pluraliste » [Tunstall, 1971]. James Curran analyse d'ailleurs cette évolution comme un affaiblissement du courant critique et une dilution du concept de « pouvoir » [Curran, 1992].

³³ Voir respectivement, parmi d'autres, [De Virieu, 1990] et [Woodrow, 1996].

³⁴ Cf., avec des points de vue normatifs opposés, [Roucaute, 1991] et [Halimi, 1997]...

³⁵ [Bourdieu, 1996], [Champagne, 1990].

³⁶ Il s'agit de la question centrale des travaux de Jacques Le Bohec, qui analyse les interdépendances qui lient les acteurs politiques et médiatiques et les configurations de jeu possibles ([Le Bohec, 1994 et 1996])

³⁷ Concernant l'influence la télévision sur les électeurs, voir [Gerstlé, 2001]. Eric Darras a aussi travaillé sur ces questions de manière empirique [Darras, 1995]. Parmi les synthèses consacrées aux médias et à la communication, Grégory Derville s'interroge sur les « mythes et réalités » du pouvoir des médias [Derville, 1997 b], Erik Neveu propose de reproblématiser la question du « pouvoir » de ces derniers [Neveu, 2001b, chap. 5] ; et Rémy Rieffel étudie les effets de la médiatisation sur la vie politique et les transformations concomitantes de l'espace public [Rieffel, 2001, chap. 1 et 2].

³⁸ [Archambault et Lemoine, 1977], [Tibi, 1975].

communautaires³⁹, et ceux qui dénoncent « l'unanimité » des journaux⁴⁰, la dépolitisation et le conformisme produits par leur prétention à la « neutralité »⁴¹, les effets de dépossession de l'action municipale que produit la médiatisation⁴², ou les fréquentes coopérations et les multiples collusions entre responsables politiques et journalistes⁴³.

La contribution locale des titres régionaux à la mise en scène, voire à la célébration des institutions locales, mérite cependant d'être évaluée précisément dans son ampleur et ses modalités, en prenant en compte à la fois les écarts quant aux approches des journalistes et aux orientations des titres, et les évolutions qui se dessinent ces dernières années et aboutissent à un renforcement de cette tendance. Cela suppose de se garder d'attribuer cette tendance à l'uniformité à un « légitimisme » totalement « intériorisé » par les journalistes, et de ne pas en inférer des effets globaux et mécaniques sur l'opinion publique.

Les modes de traitement de l'information locale par la PQR sont donc caractérisés par la place inégale accordée à l'actualité institutionnelle et l'effort différentiel de mise à distance de celle-ci, la propension à reproduire le discours neutralisé et la communication des sources institutionnelles ayant tendance à s'accroître. Cette normalisation de la production médiatique locale induit une restriction du champ de l'information, une clôture de l'espace public et une tendance à naturaliser les institutions, qui sont de plus en plus marquées. Ces phénomènes sont le résultat rédactionnel d'une transformation progressive des configurations de relations entre les rédactions et les pouvoirs locaux, qu'il convient d'étudier précisément.

Les configurations de relations entre rédactions et pouvoirs locaux

Il s'agit maintenant d'analyser de manière plus générale les différentes configurations de relations entre les rédactions et les principaux pouvoirs locaux, et les facteurs structurels qui contribuent à les expliquer.

Les rapports institutionnels entre pouvoirs locaux et rédactions, et leur dynamique

Les rapports institutionnels entre les pouvoirs locaux et les rédactions peuvent être marqués par des niveaux de conflictualité hétérogènes, selon le rapport de forces relatif entre les deux institutions et la dynamique relationnelle – plus ou moins coopérative ou conflictuelle. On peut ainsi observer différents types de situations locales : dépendance (coopération exercée dans le cadre d'un rapport d'infériorité), contestation (conflit ouvert assumé dans une position d'infériorité voire de marginalité), partenariat (coopération équilibrée pouvant aller jusqu'à une relation d'échange) et bras de fer (équilibre des forces conjugué à un positionnement conflictuel)⁴⁴. Les directions, notamment celle de Ouest-

³⁹ [Mathien, 1986] Voir aussi certaines contributions de journalistes ou de commentateurs, comme Alain Bernard, 1985] et [Fourcade, 1985].

⁴⁰ [Dutheil, 1971], [Grandmaison, 1975], [Grassin, 1980].

⁴¹ Alain Besson critiquait ainsi en 1977 le « mercantilisme » et « l'esprit de clocher » de la presse quotidienne régionale, liés à la perpétuation d'un modèle rural, et son ralliement aux « valeurs bourgeoises » [Besson, 1977].

⁴² Olivier Roubieu analyse ainsi les effets qu'a eus la médiatisation des « problèmes » des « banlieues », de dévaluation de l'action des travailleurs sociaux et de développement d'une logique de « coups » [Roubieu, 1994].

⁴³ [Le Bohec, 1994].

⁴⁴ Les situations empiriques observées peuvent généralement être rapprochées de l'un ou l'autre type, même s'il est parfois délicat de distinguer ce qui relève du rapport de « dépendance » et du « partenariat », car la frontière entre des rapports équilibrés et déséquilibrés est particulièrement floue dans un contexte de coopération. Ce sont d'ailleurs souvent les journalistes adverses qui dénoncent le rapport de « dépendance » du concurrent par rapport aux pouvoirs locaux, tandis que pour les intéressés, il s'agit d'un rapport partenarial « normal ».

France, encouragent de plus en plus fortement au partenariat, mais les logiques locales peuvent parfois aboutir à des escalades conflictuelles, dont on a pu observer quelques exemples en Vendée à certaines périodes.

Cette approche repose sur l'idée, largement partagée⁴⁵, que les relations avec les sources, ici les pouvoirs locaux, ne sont pas « par nature » soit totalement conflictuelles, soit totalement coopératives ou inscrites dans le cadre d'un rapport de dépendance généralisé⁴⁶. Mais elle se distingue par l'idée que le niveau de coopération ou de conflit, dimensions à la fois opposées et toutes deux intrinsèquement liées à la transaction informative⁴⁷, dépend d'une dynamique relationnelle, liée non seulement à des facteurs objectifs – que l'on tentera de sérier – mais aussi aux effets de la succession des coups échangés et au final à la ligne de conduite propre des journalistes pris individuellement.

On a tout d'abord relevé quelques exemples flagrants de rapports de « dépendance », cette situation tendant à se diffuser dans l'espace de la presse. Un chef d'agence d'une sous-préfecture vendéenne à Ouest-France affirmait par exemple que son prédécesseur avait soutenu et même « fait élire » le maire et soutenait systématiquement son action, attitude avec laquelle il rompra, non sans mal. C'est surtout parmi les journalistes de Presse-Océan que l'on a pu observer des rapports de cette nature, avec une mise en valeur beaucoup plus accentuée des autorités locales voire parfois un soutien quasiment explicite, ou encore l'établissement et le respect de conventions stabilisées des journalistes avec certaines sources, notamment judiciaires⁴⁸. Dans ces cas, les journalistes acceptent a priori de reproduire le point de vue des autorités locales et de renoncer à leur capacité d'investigation et de mise à distance, assumant la situation dominée qui est la leur.

Dans les cas de « partenariat », la rédaction se sert en revanche de la puissance du journal, de son influence sur les (é)lecteurs et de sa faculté propre à obtenir de l'information, pour négocier un *modus vivendi* avec le pouvoir local, dans lequel chacun tire les bénéfices de la coopération avec l'autre. Ces situations de coopération voire de symbiose se rencontrent en particulier dans les cas d'homologie entre les journalistes et leurs sources dominantes, et en particulier quand la spécialité de certains types d'acteurs correspond parallèlement à un domaine informatif et à un groupe de journalistes qui développent leur propre autorité en promouvant leur secteur. Cette situation a par exemple été analysée dans le cas de l'environnement, de l'information sociale, ou des mouvements sociaux⁴⁹. Ce rapport de coopération et de soutien réciproque peut aussi concerner plus spécifiquement certains acteurs des secteurs respectifs des médias et de l'économie⁵⁰ ou de la politique⁵¹. On peut penser que

⁴⁵ Voir les travaux classiques Jeremy Tunstall, qui distingue les cas selon le domaine couvert, de Blumler et Gurevitch, insistant sur l'interdépendance entre les acteurs, de de Jean Charron et Jacques Lemieux, qui analyse les stratégies des uns et des autres, de Jacques Le Bohec, qui analyse les facteurs pesant sur les configurations de relations, ou encore de Cyril Lemieux, qui souligne la diversité des grammaires, de ([Tunstall, 1971], [Blumler et Gurevitch, 1981], [Charron et Lemieux J, 1991], [Le Bohec, 1997], [Lemieux C, 2000]...)

⁴⁶ Pour certains sociologues, la dépendance des journalistes vis-à-vis du pouvoir politique, comme du pouvoir économique, est structurelle (voir notamment [Champagne, 1995]). L'idée qui est développée ici est que cette dépendance peut être plus ou forte selon les configurations, tout en tendant à s'accroître dans la réalité observée.

⁴⁷ En effet, « l'échange » de l'information est ici considéré comme une exploitation réciproque d'acteurs animés par des logiques spécifiques à leur espace propre – qui peuvent être résumées par la dimension professionnelle chez les journalistes et la dimension promotionnelle chez les sources : cette exploitation réciproque donne lieu à une négociation de l'information mêlant conflit et coopération, où chacun cherche à faire prévaloir sa propre logique.

⁴⁸ Lors d'une période d'observation, un journaliste de la rédaction locale a affirmé avoir passé un « pacte de non-agression » avec le Parquet, ce qui consiste en pratique à ne pas mentionner les informations qui peuvent déranger la justice, pour se limiter à ce qui est convenu.

⁴⁹ [Réseaux, 1999]

⁵⁰ Cf. [Duval, 2004]

⁵¹ Voir par l'exemple l'enquête très fouillée de Pierre Péan et Christophe Nick sur TF1 et les multiples transactions nouées par le groupe Bouygues par l'intermédiaire de ce média [Péan et Nick, 1997].

ce type de rapport de coopération renforcée est d'ailleurs celui que Ouest-France cherche à privilégier aujourd'hui, et qui a été mis en œuvre à la Roche-sur-Yon dans les dernières années de la période étudiée, atteignant d'ailleurs pendant un temps un niveau de collusion rarement atteint⁵².

Le bras de fer est une situation de conflit plus ou moins généralisé⁵³, dans laquelle les journalistes se servent de la puissance locale de leur titre pour infléchir le rapport de forces avec les puissances locales et imposer leur propre vision du traitement de l'information. Il peut s'agir d'une phase particulière et provisoire d'une relation – destinée à permettre de modifier les rapports ultérieurs – ou d'un mode de relation plus pérenne, quand les rédacteurs locaux en font une stratégie à plus long terme.

Ce type de situation de conflit ouvert a par exemple été observée pendant plusieurs années entre les journalistes de la rédaction de Ouest-France de la Roche-sur-Yon d'une part, et le maire de la ville, Jacques Auxiette, et son équipe d'autre part. Les échanges de coups étaient permanents et allaient d'un côté jusqu'à « oublier » ou refuser d'inviter le journal, divulguer les « révélations » à l'autre journal après avoir demandé au premier d'attendre, « griller » certains journalistes et les considérer comme persona non grata, multiplier les reproches et les menaces directes, les plaintes auprès de la direction, voire les menaces de procès, les journalistes étant, de leur côté, à l'affût de toutes les critiques et révélations, mettant régulièrement à distance voire en doute les propos du maire, et endossant eux-mêmes une partie des dénonciations. De même, dans un bureau détaché du Bocage vendéen, les rapports entre le localier de Vendée-Matin et l'ancienne maire ont été particulièrement tendus voire antagoniques – dans un contexte où le journal en cause était moins puissant mais néanmoins sur une pente ascensionnelle qui a pu donner au journaliste le sentiment qu'il pouvait assumer ce conflit⁵⁴.

Le rapport de « contestation », stratégie marquée par l'affrontement direct ou la recherche d'alternatives journalistiques mais dans le cadre d'une situation de marginalité assumée du journal, se manifeste rarement dans la presse quotidienne régionale. Cette stratégie se retrouve rarement de manière « pure » ou même significative dans la presse quotidienne régionale, mais certains titres tentent de jouer cette carte dans les secteurs où ils sont en position de challenger⁵⁵. Ce sont davantage des titres spécialisés qui sont connus pour leur irrévérence, leur volonté de dénoncer les « dérives » locales et/ou leur recherche d'informations différentes, à la manière des journaux satiriques, contestataires ou alternatifs. Pour ces journaux, il ne s'agit pas d'infléchir structurellement le rapport de forces avec ces institutions mais de s'ériger en organe de contre-information, « à côté » des journaux plus institutionnels. Les autorités concernées peuvent traiter ces journaux par le mépris, du fait de leur faible audience, mais quand ces derniers atteignent une plus large diffusion, les dirigeants locaux essaient parfois de jouer l'épreuve de force, par exemple par des plaintes en

⁵² Le chef de la rédaction locale étant indemnisé en tant que directeur du festival de cinéma annuel par la municipalité, et travaillant pendant une longue période à rechercher des financements pour cet événement dispendieux (dont les recettes propres étaient très faibles), auprès des entreprises et des institutions de la région. L'un des principaux partenaires des dernières éditions sera d'ailleurs la société de gestion des déchets ménagers qui a obtenu le marché public de la ville.

⁵³ Un exemple de ce type de situation est présenté par Jean-Louis Fabiani, concernant les rapports entre l'antenne locale de FR3 et les élus corses dans les années 1980, qui s'est terminé par le limogeage du directeur et la normalisation de la rédaction [Fabiani, 1988].

⁵⁴ Le successeur de ce journaliste caractérise aussi la situation qu'il a trouvée en arrivant en poste comme une sorte de guérilla : « *La fin de l'ancienne municipalité, qui était une période terrible, ici c'était la guerre ouverte, on se mitraillait dans les rues, entre les journalistes et les élus, mais enfin (rire) pas tout à fait, mais c'était marrant.* »

⁵⁵ Comme *le Télégramme de Brest* dans certaines rédactions.

diffamation, pouvant déboucher sur des condamnations coûteuses et surtout lourdes à gérer et induisant une forte insécurité pour le titre.

Les rapports institutionnels ainsi décrits constituent en réalité le résultat provisoire et instable d'une dynamique relationnelle qui comporte certes des facteurs structurels liés à la position et à l'attitude des différents protagonistes, mais qui repose aussi sur la succession des coups échangés et les réactions et anticipations en chaîne qui s'ensuivent. On peut en effet observer des dynamiques de montée voire d'escalade des conflits entre un journal et une autorité locale, qui peuvent être soit ponctuelles – liées à des phénomènes comme un désajustement des anticipations, des incompréhensions ou de méconnaissances, une logique du point d'honneur –, soit plus structurelles. Il peut en premier lieu s'agir d'une méconnaissance du travail des journalistes et des codes relationnels dominants qui amène les sources à adopter des comportements qui peuvent paraître conflictuels⁵⁶. Certains conflits sont liés à des erreurs d'appréciation par les journalistes des effets de la publication sur les lecteurs, soit dans le cadre de doubles lectures possibles, soit dans le cas d'une sous-estimation de la valeur affective de la presse locale pour les personnes concernées. Plus généralement, les journalistes, en particulier les plus soucieux de leur « indépendance », sont très sensibles aux manifestations de mépris, aux « manipulations » et tentatives de contrôle des sources, qui peuvent provoquer des dynamiques conflictuelles incontrôlées. Cela amène parfois les rédacteurs à se montrer susceptibles, voire vétillieux.

Mais plus généralement, la logique et la volonté de contrôle de l'information par les sources institutionnelles constituent une source essentielle de conflit. Ces éléments sont particulièrement prégnants chez les pouvoirs les plus hégémoniques, et génèrent régulièrement des dynamiques d'affrontement avec la presse. Les logiques binaires du tout ou rien, du pour ou contre, la partition dichotomique entre partisans et opposants et la volonté d'élimination de ces derniers, caractérisent en effet beaucoup de directions d'institutions, notamment au niveau politique. On peut ainsi généraliser les propos de ce journaliste qui évoquait la logique qui régnait dans l'entourage du président du conseil général (« si tu n'es pas avec eux, c'est que tu es contre eux ») à de nombreuses institutions. Et le transfert de cette logique aux rapports avec la presse induit soit une coopération ou un partenariat forcé, soit une dynamique de conflit qui peut aller jusqu'au bras de fer, même chez les journalistes qui ne sont pas prédisposés à ce type de rapports.

Une volonté de contrôle exacerbée tend en effet à déclencher des réactions d'hostilité, même chez les journalistes qui souhaitent avoir de bons rapports avec leurs interlocuteurs. Y compris quand les rédactions locales acceptent un rapport de dépendance ou privilégient un rapport de partenariat, la volonté de contrôle de pouvoirs locaux, dans une logique expansionniste, menace toujours de susciter des conflits. En effet, les logiques de contrôle tendent à augmenter en permanence les exigences vis-à-vis des journalistes et à limiter toujours davantage l'autonomie concédée à ces derniers. Dans les cas de partenariat, où la coopération se fonde sur l'équilibre des forces, ces éléments de conflit tendent à susciter des réactions qui permettent un certain réajustement. Dans les cas de dépendance, où la coopération prend place dans un contexte de domination de l'institution sur la presse, l'expansion de la logique de contrôle n'a pas de fin et tend à enfermer la rédaction dans une spirale de dépendance toujours croissante. L'acceptation d'un tel rôle de relais ne prémunit

⁵⁶ Ils tendent en effet à faire comme si les interlocuteurs occasionnels avaient la même connaissance de leurs propres routines et attentes, et les mêmes moyens pour s'y adapter que les sources officielles. Par exemple, les journalistes peuvent reprocher à ces « petites » sources les heures d'envoi des communiqués de presse, le choix des horaires des conférences de presse ou la formulation des invitations, et les attribuent parfois à un manque de « respect » alors même qu'il ne s'agit que d'une méconnaissance de leurs rythmes de travail et des conventions relationnelles formelles.

alors pas non plus contre les conflits, car l'exigence de conformité croît avec les concessions accordées.

Dans les cas de bras-de-fer où le conflit est assumé par la rédaction, la volonté de contrôle insatisfaite des autorités peut déboucher sur une logique de rétorsion, qui amène à monter progressivement dans l'échelle des sanctions⁵⁷. C'est ainsi que dans les deux cas les plus nets de bras de fer, entre un journaliste de Vendée-Matin des Herbiers d'une part et la maire et le président du conseil général d'autre part, à la fin des années 1980, puis entre la rédaction de Ouest-France à La Roche-sur-Yon et le maire du chef-lieu dans les années 1990, on a pu recueillir des témoignages ou observer l'utilisation de pressions de plus en plus fortes des représentants en cause, les deux conflits se soldant par le départ du rédacteur, demandé et obtenu par les autorités locales.

De leur côté, les journalistes qui s'inscrivent dans ce type de dynamique tendent aussi à fonctionner selon une logique de la face et du point d'honneur, qui impose de réagir à chaque attaque par une marque de distance supplémentaire, une critique explicite ou une nouvelle révélation d'information.

Ces escalades peuvent aller jusqu'à la rupture des relations, mais à cet égard, les journalistes et les représentants des autorités officielles sont dans des situations asymétriques. La rupture totale consiste pour l'institution à ne plus livrer d'information au journaliste, c'est-à-dire à le « griller » totalement, et pour le journaliste à ne plus publier les informations provenant de cette source officielle. Mais cette position n'est pas tenable pour le journaliste, qui doit rendre des comptes à sa direction et répondre au moins partiellement aux attentes des lecteurs. Et finalement, le journaliste ne peut pas atteindre ce point limite alors que la source le peut, même si cela n'est pas sans inconvénients pour elle. A contrario, les journalistes demeurent toujours sous la menace d'une sanction interne ultime, à savoir la mutation ou même le licenciement.

D'un autre côté, les journalistes peuvent chercher à éviter l'émergence même des conflits ou à les réduire, afin de pacifier la dynamique relationnelle. Cet effort de réajustement des attentes peut être mis en œuvre à l'initiative des rédacteurs eux-mêmes ou résulter d'incitations ou d'interventions de la hiérarchie pour réduire les conflits, ces pressions étant plus ou moins fortes selon la stratégie éditoriale du titre et sa gestion des proximités relatives avec les différents pouvoirs locaux..

Dans les entreprises de presse, le rôle de l'encadrement est de plus en plus souvent d'éviter les conflits ou de mettre en œuvre des méthodes permettant de les réduire. Il s'agit d'un côté d'inciter les journalistes à infléchir leur ligne de conduite et à accepter des concessions destinées à satisfaire les plaignants, et de l'autre d'amener ces derniers à abandonner leurs griefs et à restreindre leurs exigences vis-à-vis du rédacteur en cause, avec un équilibre inégal entre ces deux aspects. Certains cadres des rédactions en chef ou responsables des informations régionales sont même perçus comme soutenant systématiquement les responsables locaux et demandant des comptes aux journalistes à la moindre plainte. Cela peut conduire à imposer directement au journaliste des réparations (droit de réponse, nouvel article favorable...), et pèse indirectement sur les anticipations et les relations futures, la simple obligation de se justifier en permanence tendant à restreindre progressivement la palette des conduites pensables.

Mais les journalistes qui sont partie prenante dans un conflit peuvent aussi eux-mêmes chercher à faire redescendre le niveau de conflictualité quand ils souhaitent reprendre une certaine coopération ou quand ils sentent que leur propre situation est mise en danger. Il s'agit alors de rencontres constituant des tentatives de « mise au point » et de réajustement des

⁵⁷ Sur les processus d'escalade des conflits, voir [Schelling, 1986].

anticipations, où chacun s'exprime sur sa propre position et ses attentes, pour ramener les rapports à un niveau moins conflictuel et permettre une désescalade. Certains reportages et articles peuvent en pratique être l'occasion d'un tel réajustement, le journaliste choisissant d'adopter un traitement plus favorable de l'institution et de ses représentants, voire de mettre en scène une certaine conformité aux attentes de ces derniers. Les échanges informels et diverses « reprises de contact » peuvent aussi être utilisés en ce sens, permettant à la fois de verbaliser les griefs et de les désamorcer, de réajuster les anticipations et de renouveler l'accord sur le « cadre » relationnel. Ils peuvent être plus ou moins institutionnalisés sous la forme de rencontres régulières.

Tels sont les différents états typiques et dynamiques des rapports institutionnels qui peuvent exister entre les journalistes et les pouvoirs locaux. Quand on les analyse finement, en suivant précisément les changements internes au sein des équipes et en étant informé – sur le moment ou après coup – des échanges de coups et de l'évolution des relations personnelles des différents membres des rédactions avec leurs partenaires, on s'aperçoit que ces rapports contribuent fortement à expliquer les modes de traitement de l'information locale observés dans les journaux. Ces rapports institutionnels sont influencés par les positions et les attitudes respectives des protagonistes, ces éléments ne suffisant cependant pas à épuiser l'explication.

Position commerciale et stratégie rédactionnelle des journaux

Les situations commerciales respectives des titres et la dynamique de leur concurrence contribuent à définir les ressources propres des journalistes et les relations que les professionnels des différents organes peuvent entretenir sur le terrain, de manière complexe, les effets de ces données « objectives » pouvant varier selon les usages qui en sont faits.

Tout d'abord, la diffusion et la situation commerciale des journaux conditionnent fortement la politique des directions et le poids local des journalistes⁵⁸. A cet égard, les deux titres étudiés sont dans des positions très disparates : Ouest-France est un titre puissant et dynamique, ayant la plus forte diffusion des quotidiens français⁵⁹, tandis que Vendée-Matin-Presse-Océan est un petit titre régional en difficulté⁶⁰. La concurrence s'exerce d'une part

⁵⁸ Pierre Bourdieu estime que la concurrence entre les chaînes de télévision est déterminée « de façon invisible par des rapports de force non perçus qui peuvent être saisis, à travers des indicateurs tels que les parts de marché, le poids auprès des annonceurs, le capital collectif de journalistes prestigieux... » [Bourdieu, 1996, p. 45]. Si ces éléments sont bien sûr structurants, on peut cependant se demander si leur influence ne doit pas être analysée de manière plus relationnelle, car ils sont médiatisés par les stratégies des directions pour gérer ou modifier ce rapport de forces.

⁵⁹ Ouest-France, premier journal régional français, est lui-même le cœur d'un groupe de presse indépendant qui a connu une expansion considérable depuis une quinzaine d'années. Le quotidien a une diffusion qui avoisine les 800 000 exemplaires sur les douze départements couverts (avec une stagnation et même un léger repli depuis 2001, qui reste cependant limité au regard du reste de la presse quotidienne payante). Le quotidien a généré un chiffre d'affaires de 349 millions d'euros et un bénéfice de 8 millions. Il emploie 1803 salariés dont 531 journalistes. Ses colonnes accordent une large place aux informations générales, avec une dizaine de pages en moyenne, structurées en sections Politique, Economique et social, Société, ainsi que Marine et Agriculture en fin de journal, qui correspondent à autant de services distincts. Le journal est généralement reconnu comme « de qualité », est classé au centre-droit et en se revendique de la démocratie chrétienne. Le vaste groupe de presse auquel il appartient s'est considérablement étendu et diversifié ces dernières années, vers l'édition, la presse hebdomadaire, le multimédia et l'Internet, les périodiques gratuits de petites annonces, et plus récemment vers la presse d'information gratuite (20 minutes) et la radio et la télévision locale (Hiwest, Nantes 7 et Angers 7), rachetant en outre en décembre 2005 trois quotidiens concurrents (qui étaient propriétaires des télévisions locales énumérées).

⁶⁰ Presse-Océan/Vendée-Matin est pour sa part un petit journal régional en situation de survie précaire, qui a été racheté par le groupe rival. Il a longtemps appartenu à la Socpresse, l'une des deux branches du groupe Hersant, alors premier groupe de presse régionale. Dans un premier temps, le titre s'est rapproché des autres quotidiens de l'Ouest appartenant au groupe, Le Courrier de l'Ouest et Le Maine Libre. Après un échec de la tentative de

directement entre ces deux quotidiens sur les territoires communs, et d'autre part depuis quelques années, au niveau des groupes, via les hebdomadaires⁶¹ et les journaux gratuits de petites annonces contrôlés respectivement par les filiales du groupe Ouest-France et de la Socpresse, ex-groupe Hersant⁶². Le point de départ de l'exacerbation de la concurrence entre les deux journaux a été la rupture des accords publicitaires en 1993. Presse-Océan a perdu de plus en plus de terrain, le titre étant ensuite de plus en plus directement menacé, surtout au niveau de l'édition vendéenne⁶³.

L'importance de la diffusion globale d'un titre lui assure d'abord une certaine assise financière tandis que la faiblesse commerciale ne peut que miner sa situation financière et engendrer des difficultés de gestion. Vis-à-vis de l'extérieur et notamment des partenaires locaux, la situation globale du journal peut en outre avoir une certaine influence. En effet, Ouest-France est considéré comme un « poids lourd », une « institution » régionale influente, voire aujourd'hui comme une puissance de dimension nationale, tandis que Presse-Océan apparaît davantage comme un journal secondaire voire moribond. Sous certains aspects, la puissance de Ouest-France renforce la position de ses localiers, mais parallèlement, elle exacerbe aussi les attentes des sources quant au traitement dont elles sont l'objet. A contrario, les journalistes de Presse-Océan peuvent avoir le sentiment d'être secondaires par rapport à leurs homologues locaux, et ont généralement intériorisé cette situation en ne prenant par exemple la parole dans les conférences de presse qu'après les journalistes de l'autre titre. Cette position de retrait peut induire un certain conformisme du traitement de l'information, ou au contraire, du fait de l'indifférence relative des sources, laisser une plus grande latitude d'action. Paradoxalement, la faiblesse d'un journal peut aussi lui permettre d'avoir plus d'autonomie, car il représente alors moins d'enjeux.

En fait, davantage que la situation nominale des titres, c'est la dynamique de leur compétition qui semble décisive. En effet, la « concurrence » peut consister en un statu quo où chacun tente de préserver ses positions, ou en une lutte acharnée qui vise à terme à la disparition du concurrent. A ce propos, on peut penser qu'on est globalement passé, au début des années 1990, d'une situation de *modus vivendi*, où chacun reconnaissait et acceptait la

location-gérance de cet ensemble par Ouest-France en 1999-2000 – via Loire-Océan-Communication (LOC) détenue à 53% par Ouest-France et à 47% par la Socpresse –, la fusion des titres de l'Ouest s'est poursuivie, avec un ré-investissement financier provisoire, et une implication plus forte de la société mère dans la gestion des titres. Le passage de la Socpresse aux mains du groupe Dassault en 2004 puis le désinvestissement de celui-ci de la presse régionale déboucheront sur la vente pure et simple des trois titres à Ouest-France en décembre 2005. Presse-Océan seul diffuse aujourd'hui environ 45 000 exemplaires – sur la Loire-Atlantique et la Vendée – (chiffres 2006, contre 60 000 en 2001 et 120 000 en 1999), le groupe Presse de l'Ouest totalisant environ 200 000 exemplaires. Le titre lui-même compte environ 170 salariés et 60 journalistes (respectivement 700 et 190 journalistes pour l'ensemble du groupe). Le journal privilégie une approche locale de l'actualité, accordant peu de place (deux pages) aux informations générales, regroupées de manière générique, avec une orientation éditoriale intégrant différentes tendances de la droite.

⁶¹ De nombreux hebdomadaires locaux de l'Ouest ont en effet été rachetés par le groupe Ouest-France, dont l'hégémonie dans la région se renforce progressivement. En Vendée par exemple, le groupe a lancé un hebdomadaire local, *Le Journal du Pays Yonnais*, répondant initialement à la publication d'un supplément yonnais hebdomadaire par Presse-Océan.

⁶² En revanche, les radios et télévisions locales, la presse nationale, et la presse gratuite, qui n'est pas distribuée en Vendée, ne sont pas perçus comme des concurrents.

⁶³ En Vendée en particulier, la situation des deux journaux est très déséquilibrée. Actuellement, Ouest-France y diffuse autour de 73 000 exemplaires contre environ 7200 pour Vendée-Matin (environ 70 000 contre 10 000 en 2001). En 2002, le premier journal, après le mouvement général de titularisation des vacataires, y comptait vingt-sept journalistes titulaires, dont deux tiers à temps plein et un tiers à temps partiel (60 ou 80%). Vendée-Matin a été profondément renouvelé au fur et à mesure des différents épisodes de son rachat ; il ne comptait déjà plus que seize journalistes en 2002, des anciens professionnels regroupés à la Roche-sur-Yon et de jeunes vacataires ayant souvent été recrutés pour les bureaux détachés. Le déséquilibre concerne aussi les moyens disponibles et le nombre de correspondants employés.

place du concurrent, qui se traduisait par les multiples accords, de couplage publicitaire⁶⁴, grâce auxquels les annonceurs achetaient de l'espace simultanément dans les deux journaux avec un partage fixe des recettes, qui s'accompagnait d'un système de routage et de portage commun aux deux quotidiens⁶⁵, à une situation de concurrence acharnée après la rupture de ces accords en 1993. Cette épreuve était particulière rude en Vendée où le déséquilibre est massif, l'édition et la rédaction vendéenne de Presse-Océan étant régulièrement menacées de fermeture.

Il convient en fait d'analyser les multiples usages qui peuvent être faits des ressources liées au poids commercial du titre par les journalistes, en particulier dans leurs relations avec leur hiérarchie et avec les sources. Généralement, c'est plutôt la hiérarchie qui fait usage des résultats commerciaux du journal pour contrôler le travail des journalistes et inciter ces derniers à s'adapter aux demandes supposées des lecteurs, qu'elle formule en général elle-même. Mais dans certains cas, les locaux peuvent faire un usage tactique de leur position commerciale et s'en servir comme ressource face aux élus ou à leur propre hiérarchie. Une forte diffusion ou une bonne progression permettent en effet au journaliste de se prévaloir du succès de son travail et du soutien des lecteurs, auprès de ses interlocuteurs ainsi que de sa hiérarchie.

A cet égard, les inflexions de la stratégie du journal Ouest-France, le renforcement du contrôle des directions sur les journalistes, et plus généralement l'évolution des rapports sociaux dans les entreprises de presse, expliquent sans doute la fermeture relative de l'information locale constatée, et laissent peut-être augurer d'un renforcement de ce mouvement. En premier lieu en effet, le développement parallèle du rapport partenarial avec les pouvoirs locaux⁶⁶ et d'une logique expansionniste sont en profonde interaction, les ressources et la solidité de l'ancrage local nourrissant l'expansion externe. Ces deux logiques concomitantes supposent un renforcement du contrôle sur les journalistes, qui doivent intégrer ces nouveaux rapports partenariaux et se plier à leurs exigences. Les évolutions technologiques et organisationnelles de ces dernières années ont justement permis une telle consolidation du pouvoir de la direction sur les journalistes. La décentralisation et la mise en page assistée par ordinateur ont en effet morcelé les collectifs de travail, à la fois du côté du « centre » et de la « périphérie », et fondu les journalistes dans une chaîne de travail dont la dimension technique est de plus en plus présente. Une gestion fine et individualisée du personnel a aussi permis d'un côté d'isoler ou de sanctionner les plus récalcitrants, et de l'autre de promouvoir certains journalistes oscillant entre critique et ambition, afin de les circonvenir et de les inciter à la conversion légitimiste. Du côté des journalistes, la difficulté à construire des solidarités collectives⁶⁷ et la tentation du repli sur une attitude de « franc-tireur » et de « résistance » individuelle, aboutissent à un recul permanent mais non nécessairement perçu des marges de jeu sur lesquelles ils peuvent tenter de peser. Ces

⁶⁴ Ces accords se sont multipliés dans la presse de province à la fin des années 1960 et au début des années 1970 pour négocier en force avec les annonceurs [Guillauma, 1990 p. 59]. C'est en 1966 qu'avait été conclu l'accord entre Ouest-France, Le Télégramme de Brest, Presse-Océan et l'Eclair, pour constituer le groupe des « Journaux de l'Ouest » [Martin, 1991, p. 166].

⁶⁵ Il s'agit respectivement de l'acheminement des liasses aux déposataires par camions, et de la distribution des exemplaires à domicile.

⁶⁶ La logique de coopération étant poussée encore plus loin dans la création de sites internet municipaux gérés par le journal, sous le nom de « merville.com », fournissant à la fois des « informations service » et des articles d'actualité.

⁶⁷ Une association des journalistes a été créée en mai 1994 autour d'un manifeste appelant à la défense des « valeurs » du journal et dénonçant la politique de la direction (partenariats, éditoriaux, autopromotion...). En 1996, constatant qu'elle n'était pas écoutée par la direction, l'association s'est sabordée, laissant les journalistes seuls face aux difficultés exprimées et aux pressions dénoncées, suscitant un sérieux retour de bâton.

différents aspects de l'évolution des rapports sociaux au sein de Ouest-France mériteraient d'ailleurs d'être rapprochés de processus communs à l'ensemble de la presse⁶⁸, ainsi que de phénomènes sociaux plus généraux⁶⁹.

Position de pouvoir et attitude informative des dirigeants locaux

Une deuxième série de facteurs structurels influant sur les rapports institutionnels observés renvoie à la configuration de l'espace politique local – en tenant compte à la fois des spécificités de la Vendée mais aussi de facteurs plus génériques. Les forces et faiblesses des pouvoirs locaux, qui sont les principales sources institutionnelles de la PQR, sont bien sûr des paramètres importants des relations que les journalistes peuvent établir avec eux. Les ressources des institutions locales face aux journalistes dépendent de leur ancrage dans la société locale, de leur poids électoral, économique ou social mais aussi de leur mode de fonctionnement interne et en particulier de l'existence d'un certain pluralisme ou d'une opposition interne, et enfin des stratégies de contrôle qu'elles développent, ou de la combativité dont elles font preuve.

La situation vendéenne exacerbe probablement certains phénomènes, présents ailleurs de manière moins marquée. En particulier, on peut penser que l'emprise des différents pouvoirs politiques locaux est particulièrement profonde dans le département. La force de cette emprise et les modalités de structuration de la société locale constituent en effet des facteurs structurels cruciaux pour le rapport des forces avec les journalistes. La représentativité des diverses forces et institutions et leur emprise locale dépendent étroitement du type de rapports sociaux, et notamment politiques et économiques, qui s'établissent sur un territoire⁷⁰. Le pouvoir que peut exercer le président du conseil général en Vendée est fortement lié au type de structuration des rapports sociaux qui prévaut, de même que le pouvoir du maire du chef-lieu ne peut être compris indépendamment de la situation de la cité et des rapports entre la ville et le département.

A cet égard, l'emprise du président du conseil général, Philippe de Villiers, sur la Vendée est probablement plus forte que dans d'autres départements – même si des mécanismes homologues sont à l'œuvre. Il entretient en effet des transactions⁷¹ particulièrement fortes et un contrôle plus ou moins direct sur toute une série d'acteurs ou de secteurs : direction d'une grande entreprise « culturelle » depuis 1978 (le Puy du Fou⁷²), animation, pendant un temps, de plusieurs médias, dirigés par ses frères (Alouette FM, Hebdo-Vendée), phagocytage progressif des différents partis de droite, dépendance maintenue des petits maires locaux et prise de contrôle de la plupart des principaux bourgs et villes moyennes par des amis politiques, liens entretenus avec les grandes entreprises, les instances de développement économique, le monde patronal, touristique et agricole, tout en bénéficiant d'une multimensionnalité entre le niveau national et local, gérée en dissociant les discours tout

⁶⁸ Concernant notamment les effets des nouvelles technologies et des changements d'organisation du travail, et ceux de la concentration de la presse, du renforcement de la concurrence et du développement de formes intermédiaires entre la presse et la publicité, depuis les journaux gratuits d'annonce et les « quotidiens gratuits » jusqu'aux nouvelles formules proposées sur le web.

⁶⁹ Comme l'évolution des rapports sociaux entre patrons et salariés dans l'ensemble du secteur privé depuis le début des années 1980, dont la baisse du nombre de jours de grève d'une part et le recul de la part des salaires dans la valeur ajoutée d'autre part sont des indices.

⁷⁰ Sur des objets différents, Frédéric Sawicki souligne aussi la nécessité d'articuler l'analyse des stratégies de présentation de soi des dirigeants politiques locaux, les réseaux sociaux sur lesquels ils s'appuient et les configurations sociales locales qui conditionnent fortement les logiques des compétitions politiques [Sawicki, 1997].

⁷¹ Sur les transactions collusives et leur contribution à la solidification institutionnelle, voir [Dobry, 1986 b].

⁷² Cf. [Martin J.C. et Suaud, 1996].

en cumulant les bénéfiques⁷³. De son côté, la ville de la Roche-sur-Yon est souvent présentée comme une image inversée de la Vendée, la ville, créée par Napoléon, se voulant un îlot « bleu » dans une Vendée « blanche ». Elle constitue essentiellement un centre administratif, créé dans une perspective d'unification politique et de contrôle du département⁷⁴. La réactivation permanente de ce positionnement contribue d'ailleurs à reproduire l'opposition symbolique entre la ville et le département, les « bleus » et les « blancs », ce dualisme contribuant à renforcer l'hégémonie de chacun des deux pouvoirs sur son propre territoire. L'emprise du maire socialiste, Jacques Auxiette de 1978 à 2004, date de son élection à la présidence de la région Pays de la Loire, y est aussi particulièrement forte, avec un ancrage électoral solide, une forte influence sur de nombreux acteurs et activités, et des transactions solides avec divers milieux socio-économiques⁷⁵.

Les journalistes eux-mêmes évaluent la puissance d'une source à son ancrage dans la société locale, à son poids politique, économique, social... dans le tissu local. De nombreux auteurs ont souligné l'inégalité de l'accès des sources à la presse⁷⁶, mais il convient d'en analyser les mécanismes concrets, dans les pratiques journalistiques, tout en demeurant attentif aux efforts de certains journalistes critiques pour contrer ces mécanismes. La « représentativité » et l'emprise des organisations et institutions⁷⁷ sont en effet des éléments essentiels des anticipations des journalistes, qui tendent à accorder une place prépondérante et une confiance a priori aux institutions puissantes – tandis que les propos des sources dominées sont toujours sujets à caution. Ce constat ne suppose pas nécessairement une adhésion en la croyance en la légitimité absolue de ce système. Il s'agit avant tout pour les journalistes d'un calcul pratique⁷⁸, ancré dans l'activité quotidienne, d'une manière de mesurer l'ancrage local des ces interlocuteurs et leur ascendant sur le lectorat ainsi que sur le reste du tissu local, afin d'évaluer leurs capacités de réaction en cas de conflit éventuel. Ce calcul prend non seulement en compte la représentativité nominale de l'organisation ou du dirigeant, à travers ses résultats électoraux ou son poids économique, mais aussi ses capacités d'influence sur d'autres acteurs, son insertion dans des réseaux, son aptitude à contrôler diverses ressources⁷⁹...

⁷³ C'est donc tout un ensemble de mécanismes pratiques qui assure la prééminence d'une certaine force politique en Vendée, s'exerçant à la fois sur la population et sur les divers acteurs locaux – sans qu'une explication par l'adhésion effective des uns et des autres ne soit nécessaire, ce qui permet de déconstruire l'idée d'une « culture » qui se perpétuerait, identique à elle-même. Car l'existence de ces processus ne signifie pas qu'ils soient achevés ni que leur réussite soit complète.

⁷⁴ Voir [Suaud, 1997].

⁷⁵ Au niveau politique, l'équipe municipale a véritablement satellisé les autres partis de la gauche traditionnelle, les Verts et le parti communiste ayant systématiquement présenté des listes communes avec le parti socialiste aux dernières élections régionales et municipales. La majorité municipale a par ailleurs une influence directe sur de nombreuses activités, notamment associatives, à travers le contrôle des subventions et la présence de personnalités proches dans les conseils d'administration. En outre, la municipalité entretient de multiples formes de coopération avec les milieux économiques, à travers les marchés publics, dans le cadre des projets d'aménagement commerciaux, des zones d'activités ou des usines relais, via la société d'aménagement locale...

⁷⁶ De nombreux travaux américains ont ainsi montré comment l'accès aux médias est « structuré », c'est-à-dire conditionné par les positions institutionnelles des sources, et fortement inégalitaire, et comment il reproduit les systèmes institutionnels, depuis Stuart Hall, qui met l'accent sur l'existence de « définisseurs primaires » [Hall, 1980], dont il convient cependant de restituer le travail de construction et d'entretien de cette position.

⁷⁷ Dans un autre cadre d'analyse, Jacques Gerstlé souligne aussi l'influence des positions de pouvoir sur la « communication politique » [Gerstlé, 2004].

⁷⁸ Les prescriptions des directions en faveur d'un maintien de relations de coopération voire d'osmose avec les principales autorités locales, déjà évoquées, jouent aussi un rôle important.

⁷⁹ La distinction des travaux américains entre sources « accréditées », c'est-à-dire officielles, et « alternatives » repose ainsi sur la capacité à produire régulièrement des nouvelles pertinentes pour les journalistes, mais, comme le remarque Grégory Derville : « On n'est pas, par la simple « grâce » de ses avantages matériels et symboliques, un « interprète primaire », mais on le devient et on le demeure jour après jour, par la mobilisation et l'optimisation continuelle de ces avantages, dans le cadre de stratégies réfléchies et soutenues par des moyens

Le degré de maîtrise, par les dirigeants officiels, de leur propre institution et des discours qui émanent des autres responsables ou opposants d'une part et de leurs salariés d'autre part, constitue également une donnée importante des relations entre les sources et les journalistes. En effet, ce facteur détermine la possibilité même, pour les journalistes, d'accéder à des informations inédites ou à des discours alternatifs, distincts ou opposés à ceux des dirigeants, et qui peuvent permettre de mettre en perspective, relativiser, contester ou même décrédibiliser le point de vue officiel. Au niveau des dirigeants, en particulier des instances politiques et représentatives, le degré de pluralisme et de publicité des débats internes, et au niveau des responsables administratifs et des salariés, le type de contrôle hiérarchique qui s'exerce, ont ainsi une grande influence sur l'accès des journalistes à des informations et points de vue divergents.

Les sources peuvent enfin manifester une volonté de contrôle plus ou moins forte de l'information qui les concerne, tenter d'influer à des degrés divers sur le traitement dont elles sont l'objet, et tolérer plus ou moins bien les manifestations de distance des journalistes⁸⁰. Dans les entretiens, les journalistes donnent fréquemment leur appréciation de leurs relations avec les principales institutions locales en présentant des qualifications relativement stabilisées de leur attitude. De nombreuses personnes interrogées ont en particulier dénoncé la volonté exacerbée de contrôle de l'information de la part du conseil général et de la mairie du chef-lieu. Ces critiques sont probablement très répandues chez les journalistes de la presse quotidienne régionale, la dénonciation des tentatives de pression étant courante de manière générale. Mais ici, le constat de la volonté de contrôle est partagé quasiment par l'ensemble des journalistes, même ceux qui trouvent les pressions « normales » et adoptent une posture plutôt « institutionnelle ». Et les anecdotes rapportées laissent à penser que le comportement de ces sources institutionnelles est ici particulièrement autoritaire.

Cependant, tous les éléments décrits ici n'épuisent pas l'explication, car les écarts considérables de modes de traitement de l'information locale selon les périodes au sein d'une même rédaction, dans un contexte analogue, méritent aussi d'être reliés à des éléments plus individuels.

Les postures individuelles des journalistes locaux et leur interaction avec le contexte médiatique

Cette partie vise à montrer que les journalistes locaux peuvent adopter individuellement des modes diversifiés de traitement de l'information et de gestion des relations avec les sources locales. Il s'agit de décrire, de comprendre et de conceptualiser ces différentes lignes d'action, nommées « postures journalistiques ».

Investissement dans la négociation de l'information et rapport aux règles du jeu

Les journalistes peuvent tout d'abord s'investir de manière inégale dans la négociation de l'information avec les sources, dans l'échange de coups réitéré sur lequel se fonde leur

adéquats ». Et pour l'auteur, si le jeu est structuré, il n'est pas complètement bloqué, la domination de certaines sources étant « moins une donnée qu'un aboutissement » [Derville, 1997 a, p. 622-623].

⁸⁰ Et de même que les sources se forgent des anticipations à propos du comportement probable des journalistes, ce que l'on a nommé « réputation », les reporters se forment des représentations plus ou moins stabilisées du comportement de leurs interlocuteurs, que l'on peut désigner sous le vocable d'« attitude informative ». Les journalistes cherchent en particulier à évaluer les réactions possibles à leurs coups et les effets possibles de ces derniers sur la dynamique de la relation.

relation. Ils peuvent en effet, selon leur posture personnelle, accepter ou refuser, réagir ou non aux pressions des sources, qui sont permanentes et multiformes, y compris quand elles se traduisent par des sanctions positives ou des incitations à la coopération – sur fond de menace plus ou moins implicite⁸¹. Ils peuvent ensuite faire un usage différencié, systématique ou limité, des tactiques de récupération d'une marge de jeu disponibles⁸², en tenant d'infléchir l'interaction par des questions personnelles, des refus et sanctions plus ou moins ouverts, puis de reprendre le contrôle de l'information en employant diverses techniques rédactionnelles de déplacement ou de mise à distance⁸³. On peut ainsi caractériser le travail des journalistes, leur mode d'exercice du métier, selon leur positionnement sur un continuum allant d'une acceptation totale des pressions des sources et d'une absence de réaction à celles-ci, à un engagement permanent dans la lutte.

Mais l'analyse de cette dimension d'investissement dans la négociation de l'information, ne peut permettre, à elle seule, de comprendre le comportement des journalistes. En effet, l'engagement dans les luttes tactiques avec les sources peut prendre des significations différentes, selon qu'il s'agit d'une stratégie mesurée et limitée dont l'objectif est simplement la préservation des marges de jeu futures et la mise en scène de l'excellence professionnelle, ou d'une volonté plus fondamentale de transformer structurellement le rapport de forces avec les sources et/ou les conventions rédactionnelles. Symétriquement, le désinvestissement pratique du jeu de la négociation de l'information peut s'accompagner d'attitudes différenciées, allant d'un légitimisme réellement intériorisé vis-à-vis des sources, pouvoirs et institutions, à une mise en cause généralisée des conventions relationnelles et du métier, qui demeure cependant sans effet sur la production rédactionnelle. Ces distinctions attestent donc du caractère heuristique d'un deuxième axe d'analyse du mode d'exercice de l'activité journalistique, lié au rapport de légitimation ou de contestation entretenu vis-à-vis des règles du jeu relationnelles et/ou rédactionnelles.

L'analyse de l'investissement dans la négociation de l'information et dans l'échange des coups d'une part, et du rapport aux règles du jeu relationnelles et rédactionnelles d'autre part, permet de dessiner les contours de différents « types » de postures journalistiques, qui éclairent véritablement les comportements et les modes de traitement de l'information observés.

⁸¹ Les sources institutionnelles peuvent en effet jouer une large gamme de coups pour tenter d'inciter ou de contraindre les journalistes à reprendre leur point de vue ou mettre en valeur leur action. Ces pressions peuvent viser à renforcer la coopération – à travers les techniques de communication, mais aussi les « incitations » et arrangements – ou à exercer une contrainte plus conflictuelle – non seulement pendant le reportage mais aussi dans les moments connexes et surtout après, à travers les « sanctions informatives », les critiques et plaintes, voire les procès. Les critiques des sources quant au traitement dont elles ont fait l'objet, constituent un instrument essentiel d'ajustement des relations à moyen terme et reposent souvent sur un arrière-plan de menace – commerciale, professionnelle, judiciaire, voire parfois physique ou personnelle. Mais les perceptions des journalistes de ces différents types de pressions sont variables, induisant des effets contrastés sur la dynamique ultérieure de la relation.

⁸² Les journalistes recourent eux aussi à de multiples tactiques de récupération d'une marge de jeu vis-à-vis des sources : les tactiques de lutte dans l'interaction, de contre-enquête et de constitution de réseaux, de divulgation d'informations « gênantes » ou de dépréciation de nouvelles institutionnelles, ainsi que les techniques internes de précaution et de couverture visant à assurer le soutien des collègues et de la hiérarchie. Mais l'usage de ces différentes tactiques diffère ici aussi selon les postures des personnes.

⁸³ Cela suppose un effort particulier, qui peut être plus ou moins constant et approfondi, pour contrecarrer les routines professionnelles et rédactionnelles qui tendent à aboutir à une reproduction plus ou moins mécanique du point de vue et de la mise en scène des sources.

Quatre postures typiques

Le croisement du niveau d'investissement dans le jeu (I) et du type de rapport aux règles du jeu journalistiques (R), permet de repérer quatre postures, que l'on a choisi de nommer institutionnelle (I- R+), ambitieuse (I+ R+), critique (I+ R-) et désengagée (I- R-). Ces postures constituent des idéaux-types au sens propre du terme, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de classes distinctes et homogènes mais bien de modèles dont on a accentué les traits et qui permettent de mieux comprendre la réalité observée.

La **posture institutionnelle** (I- R+) allie un faible engagement dans les luttes pour le contrôle de l'information et une acceptation, une légitimation des règles du jeu relationnelles et rédactionnelles. Elle consiste, pour les journalistes, à accepter les règles du jeu sans tenter d'accroître leurs marges de manœuvre ou d'infléchir le rapport des forces. Elle aboutit à adopter et justifier un traitement de l'information qui met en scène les partenaires locaux dominants, en exerçant une mise à distance minimale⁸⁴. Cette attitude est généralement celle des individus qui se satisfont de leur position, selon des logiques de trajectoire diverses. Posture la plus encouragée en pratique, cette attitude est la plus fréquente chez les journalistes rencontrés, même si la suivante est plus valorisée dans les représentations publiques de la profession.

La **posture ambitieuse** (I+ R+) partage cet assentiment vis-à-vis des règles du jeu journalistique, mais le combine à un fort investissement dans la négociation et l'effort de maîtrise de l'information, destiné avant tout à mettre en scène l'excellence professionnelle de la personne. Elle s'exprime par un engagement dans les jeux tactiques, et notamment par un respect des pouvoirs dominants, allié à un affichage symbolique de distance et à des coups tactiques envers les sources dominées. La posture ambitieuse concerne les journalistes qui s'engagent dans un échange de coups et usent de leurs marges de manœuvre avant tout afin de mettre en valeur leur propre professionnalisme, sans pour autant tenter d'infléchir le rapport des forces et peser sur la définition des règles du jeu. Il s'agit alors de manifester ostensiblement son indépendance et de « sortir » certaines informations, stratégie qui peut aller jusqu'à l'expression de certaines critiques, tolérables par les partenaires et la hiérarchie, tout en respectant le rapport des forces et la prééminence des sources institutionnelles. Il s'agit donc d'un jeu sur les limites, où l'on marque son indépendance et son pouvoir en manifestant sa capacité à jouer des coups, mais sans aller jusqu'à la transgression. Cette posture correspond à une ligne de conduite de prétendants, prêts à prendre certains risques pour faire la preuve de leur excellence et obtenir une certaine promotion, mais qui demeurent dans les limites des usages en vigueur⁸⁵. Ce type d'attitude suppose donc une maîtrise fine du dosage des manifestations légitimes d'indépendance, qui ne doivent pas être perçues comme des signes d'hostilité – même si le résultat effectif peut être différent de celui escompté, selon la dynamique relationnelle qui en découle.

La **posture critique** (I+ R-) associe pour sa part un fort engagement (voire un surinvestissement) dans les échanges de coups avec les sources, la recherche de maîtrise

⁸⁴ Les normes professionnelles et les valeurs officielles de professionnalisme journalistique, qui imposent que la proximité avec les partenaires locaux ne soit pas trop affichée et qu'une certaine indépendance se manifeste, incite cependant ces journalistes à prendre parfois certains risques pour afficher leur distance, et à se rapprocher de l'attitude ambitieuse, en choisissant cependant généralement les « victimes » de cette prise de distance parmi les interlocuteurs moins importants ou sur des sujets comportant moins d'enjeux institutionnels, comme les faits divers.

⁸⁵ Cette faculté se rapproche de la capacité à jouer sur les limites des règles officielles du langage et du travail scolaire comme signe d'excellence scolaire [Bourdieu, 1979].

réactionnelle, et un rapport contestataire aux règles du jeu, l'activité professionnelle visant *in fine* à subvertir les rapports de pouvoir avec les sources ou les codes de l'information⁸⁶. Elle consiste à assumer un rapport conflictuel avec les autorités locales dominantes, en assumant des tensions dans l'interaction et en mettant plus ou moins systématiquement à distance les propos des sources, ou en les mettant parfois ouvertement en cause, afin d'en dénoncer les dérives, les incohérences ou les faux-semblants. Il s'agit donc ici de s'investir dans une tentative visant à modifier les paramètres de la négociation, de ne pas se laisser imposer un rapport de forces, tant de la part des interlocuteurs institutionnels que de la part de la hiérarchie⁸⁷.

Ce type de posture dénonciatrice peut être coûteux pour celui qui l'adopte dans la mesure où il risque de « prendre des coups » et peut être l'objet de mesures de rétorsion⁸⁸ en retour de la part des sources comme de la part de sa hiérarchie. Cette posture n'est pas forcément tenable en permanence, et le journaliste est souvent amené à passer des compromis et à suspendre provisoirement sa ligne de conduite critique, en fonction de ses anticipations des réactions des sources et de sa hiérarchie. Les tensions auxquelles expose cette posture peuvent ainsi amener le journaliste à se désinvestir – provisoirement sur le mode de l'évitement (par exemple en se déchargeant des sujets "sensibles" pour se mettre à l'abri des coups) ou à plus long terme en s'orientant vers une posture désengagée⁸⁹. A force de prendre des coups des sources ou d'être menacés par leur propre titre, ces journalistes tendent alors à s'investir de moins en moins dans le jeu, tout en conservant un discours critique sur les modalités du rapport avec les sources et/ou du fonctionnement de leur journal. A contrario, les journalistes ayant adopté une posture critique à un certain moment de leur vie professionnelle et qui voient leur travail reconnu, peuvent avoir tendance à abandonner la subversion des règles du jeu pour se cantonner à un échange de coups essentiellement destiné à mettre en scène leur propre professionnalisme et évoluer ainsi vers une posture ambitieuse.

La **posture désengagée** (I- R-) mêle enfin faible investissement ou même désinvestissement professionnel et rapport critique ou dénonciateur aux règles du jeu dans les propos tenus, mais non suivi d'effets dans les actes posés ou les articles écrits. Elle est marquée par l'économie et prudence. Cette posture repose sur un désengagement de l'échange des coups et une renonciation à l'effort de mise à distance des sources⁹⁰, et sur un désinvestissement général de l'activité professionnelle⁹¹, associés à un rejet plus ou moins prononcé de la structure des rapports avec les pouvoirs locaux et/ou des modes de

⁸⁶ Voir [Frisque, 2006].

⁸⁷ Ce mode conflictuel de gestion des relations avec les sources s'accompagne souvent d'un rapport contestataire au pouvoir dans l'entreprise de presse. Car d'une part, du côté des journalistes, c'est la même logique identitaire qui produit un rapport contestataire à la fois au système des relations avec les sources et au système hiérarchique dans l'entreprise, même si les investissements dans chacune de ces directions peuvent être plus ou moins prioritaires. D'autre part, la hiérarchie des journaux refuse généralement – et de plus en plus – de soutenir ces journalistes et tente de faire pression sur eux, redoublant ainsi les pressions exercées par les sources.

⁸⁸ Sur les formes de sanctions destinées à punir les écarts par rapport aux normes de l'institution, et notamment les conduites de refus, voir [Goffman, 1968]. Dans le cas des institutions totalitaires comme l'hôpital psychiatrique, ces sanctions peuvent aller jusqu'aux punitions corporelles et aux mortifications. Dans le cas des entreprises de presse et des rapports avec les sources institutionnelles, cela ne va pas jusque-là, mais les « coups » peuvent néanmoins atteindre un niveau de violence et de menace élevé.

⁸⁹ Ces lignes d'action de "rébellion", de "fuite" et de "résignation" peuvent être rapprochées de la formalisation proposée par Albert Hirschman des comportements de "voice", "exit", et "loyalty", sans toutefois tirer de conclusion quant à l'adhésion à des "valeurs" [Hirschman, 1972].

⁹⁰ Avec des articles souvent courts, vite rédigés, peu mis en valeur.

⁹¹ Souvent accompagné d'un investissement extérieur « compensatoire », dans des hobbies, des activités politiques (y compris des mandats électoraux pour certains...), artistiques ou littéraires, ou de pratiques addictives ou transgressives (alcoolisme, fréquent dans la profession, situations de souffrance psychique...).

fonctionnement hiérarchiques internes. Les journalistes qui l'adoptent tiennent un discours globalement critique, souvent proche des propos des journalistes étudiés précédemment, mais en décalage avec leur activité quotidienne, avec les pratiques concrètes que l'on peut recueillir par observation, les anecdotes rapportées en entretien et surtout les articles écrits, constituant une trace objectivée de leur activité rédactionnelle, directement analysable. Cette posture peut reposer sur un désinvestissement professionnel profond, issu par exemple d'une inhibition ou d'un sentiment d'illégitimité anciens, s'ancrant dans un rapport avant tout institutionnel voire légitimiste à la profession. Elle peut aussi provenir de l'échec d'un positionnement critique, aboutissant à un désengagement conjoncturel tout en conservant un rapport contestataire au pouvoir, affiché verbalement mais ne s'exprimant pas ou peu dans la gestion des relations avec les sources ou avec la hiérarchie.

L'intérêt de cette formalisation est d'abord de mieux distinguer les postures ambitieuse et critique d'une part, et de mieux comprendre les ressorts de la posture désengagée d'autre part. En effet, l'attitude critique est souvent confondue avec une conduite ambitieuse les deux étant assimilées à des stratégies de « prétendants » qui ne contesteraient les règles du jeu que pour en proposer d'autres qui leur soient plus favorables. Or ici, les différences tant sur le plan de la construction identitaire des personnes relevant de ces deux postures, que sur celui des manifestations de ces postures dans les différents domaines de l'activité professionnelle, attestent de l'irréductibilité de l'une à l'autre et de l'intérêt heuristique de distinguer les deux dimensions qui les fondent. Par ailleurs, l'analyse de la coexistence entre le désinvestissement professionnel et le rapport critique au pouvoir et aux institutions permet de mieux comprendre les contradictions apparentes des personnes inscrites dans une posture désengagée.

Les individus peuvent s'inscrire nettement dans un type de posture, ou au contraire osciller entre plusieurs, de manière provisoire et conjoncturelle ou plus structurelle, et évoluer de l'une vers l'autre. Un certain nombre de mixtes peuvent en effet être observés, liés à aux tensions mêmes inscrites dans la situation, la trajectoire et/ou la socialisation de la personne. En fait, les postures des personnes correspondent à un état provisoire de leur dynamique identitaire et peuvent être relativement stabilisées ou au contraire plus labiles quand de fortes tensions s'exercent. Elles sont en outre en interaction permanente avec le contexte professionnel et social dans lequel l'activité journalistique s'exerce, et en particulier avec le fonctionnement des entreprises de presse, qui encadrent et contrôlent le travail de leurs salariés, et gèrent leurs carrières, définissant ainsi les postures valorisées, attendues ou découragées, et rétroagissant indirectement sur les comportements possibles, souhaités ou interdits.

Les mécanismes de sélection, d'incitation et de contrôle par les entreprises de presse

Les postures des journalistes et les formes de leur expression dans les colonnes du journal sont conditionnées par tout un ensemble de mécanismes liés à l'organisation socio-technique des entreprises de presse, à leur gestion du personnel, aux relations hiérarchiques et aux rapports de pouvoir au sein des rédactions. Tous ces éléments influencent indirectement l'activité des journalistes sans la déterminer unilatéralement. Ils tendent aujourd'hui à converger pour désinciter de plus en plus à l'adoption d'une démarche critique, voire pour la rendre impossible, en mettant en avant officiellement la recherche d'une attitude ambitieuse tout en favorisant en pratique de plus en plus une posture institutionnelle.

En effet, tout d'abord l'organisation socio-technique du journal introduit des contraintes de plus en plus fortes sur le travail des journalistes : réduction de la pagination du fait de l'augmentation du prix du papier, précalibrage des articles, qui ne deviennent plus que des

cases à remplir, modalités de la décentralisation de la mise en page (DMPAO)⁹², notamment à Ouest-France, prégnance croissante des approches marketing (consistant par exemple à définir un ratio entre pagination et nombre de lecteurs d'un secteur géographique, à conditionner la publication des photographies au nombre de personnes susceptibles de se reconnaître pour acheter le journal⁹³...), contraintes de temps croissantes avec la multiplication des activités des journalistes (saisie des articles, puis traitement de la photo, production destinée aux suppléments puis à Internet...). Tous ces éléments contribuent à rendre de plus en plus difficile l'expression d'une posture critique, les marges de manœuvre rédactionnelles utilisables pour introduire une mise à distance étant de plus en plus réduites, le temps et la latitude laissés à l'initiative des journalistes se réduisant régulièrement.

Les rapports hiérarchiques et les mécanismes de contrôle de la production rédactionnelle, conditionnent également fortement les marges de jeu des journalistes, leur caractère contraignant étant de plus en plus marqué. Par exemple, si depuis longtemps les directeurs départementaux supervisaient la production rédactionnelle locale et pouvaient intervenir auprès des secrétaires d'édition pour modifier les articles, depuis quelques années, des échelons de contrôle se sont ajoutés (aux niveaux à la fois centraux et départementaux, avec la création de coordonnateurs départementaux, qui supervisent la production rédactionnelle...). La multiplication des moyens de communication a aussi permis aux directions départementales et centrales de contrôler davantage les journalistes en direct, et de leur diffuser des consignes, notes de services, messages plus informels, textes de réflexion, guides de travail, qui visent à cadrer, directement ou indirectement l'activité journalistique – via les anticipations du possible, du dicible et du souhaitable.

En outre, les méthodes de plus en plus sophistiquées de gestion du personnel tendent à fonctionner comme un système d'incitations et de désincitations, de sanctions positives et négatives à l'égard de certaines postures. On peut penser que s'est aujourd'hui diffusée, notamment à Ouest-France, qui avait pu privilégier auparavant d'autres types de profils et d'autres modalités de gestion du personnel, une visée d'incitation à la conversion ambitieuse, et de sanction plus ou moins forte des attitudes critiques. En effet, en amont, les entreprises de presse s'efforcent implicitement de sélectionner les journalistes en fonction de leur posture, en cherchant de plus en plus à éviter les personnalités trop critiques, et en préférant une ambition limitée, plus facile à contrôler et risquant moins de basculer vers la critique⁹⁴. Les journalistes recrutés et surtout ensuite promus semblent de plus en plus souvent à mi-chemin entre une posture ambitieuse, valorisante mais parfois dangereuse, devant être soigneusement contrôlée, et la posture institutionnelle, moins brillante, mais plus économique et correspondant mieux à la stratégie implicite consistant à favoriser les partenariats. A cet égard, la gestion des promotions (titularisation, passage à temps plein, accès à une rédaction départementale puis éventuellement centrale, prise de responsabilités hiérarchiques...) fonctionne comme un système de sanctions positives, impliquant une valorisation de certains profils, et influence plus largement les représentations de l'ensemble des journalistes quant aux qualités recherchées, et leurs anticipations sur leur propre avenir. De manière plus brutale, rarement connue du grand public, il existe aussi des formes de sanctions négatives : mutation forcée dans une autre rédaction⁹⁵, retrogradation plus ou moins masquée à un poste moins

⁹² Sur les enjeux et les usages de l'informatisation dans la PQR, cf. [Ruellan et Thierry, 1998] et [Damian et al. 2001].

⁹³ Nommé dans le langage indigène indice TLD, acronyme du nom du responsable de la rédaction en chef ayant élaboré cet outil.

⁹⁴ On peut d'ailleurs se demander si cette accentuation de la sélection professionnelle n'a pas été paradoxalement favorisée par le passage croissant par les écoles de journalisme. Sur le formatage des écoles professionnelles, voir [Ruffin, 2003].

⁹⁵ A Ouest-France, cette menace est particulièrement pesante pour les journalistes permanents, qui ont signé une « clause de mobilité » lors de leur titularisation, peuvent être affectés sur tout le territoire du grand Ouest, du sud

important ou moins sensible⁹⁶, voire licenciement⁹⁷... Ces punitions, plus ou moins visibles, ont non seulement des répercussions sur la personne sanctionnée, qui connaît ainsi directement le coût de son attitude, en général critique, et qui s'oriente souvent vers le désengagement, mais elles ont aussi un effet indirect sur l'ensemble des salariés, qui sont toujours informés de ces « exemples » et en apprennent de manière informelle les causes. De manière plus subtile, les blocages de carrière, fréquents, influencent les perceptions des journalistes concernés et produisent à la longue un découragement qui peut inciter soit à répondre finalement aux attentes de la direction, soit à se désengager.

Enfin, plus indirectement, les rapports sociaux au sein de l'entreprise conditionnent les marges de jeu individuelles des journalistes. La position de ces derniers dépend en effet de leur force relative par rapport à la direction et l'encadrement, et aux autres salariés des services généraux (notamment marketing, comptabilité...), des relations qu'ils entretiennent avec ces différents groupes, et de leur cohésion collective et des formes de solidarité organisées (à travers les syndicats, sociétés de rédacteurs ou plus directement la capacité de mobilisation, ou encore de manière informelle via les réseaux affinitaires)... Or le poids des journalistes au sein des entreprises de presse a eu tendance à se réduire, pour diverses raisons interdépendantes (affaiblissement numérique relatif par rapport aux autres catégories, prégnance croissante des impératifs gestionnaires et commerciaux, prépondérance des stratégies des groupes sur les objectifs rédactionnels, faiblesse des mobilisations et des solidarités organisées, augmentation du chômage et de la précarité dans la profession⁹⁸, exerçant une pression sur l'ensemble des salariés...).

Plus globalement, on peut faire l'hypothèse d'une transformation structurelle des conditions d'exercice du métier et des compromis professionnels établis autour des modèles de professionnalisme⁹⁹ et indirectement des postures valorisées et acceptées, qui contribuerait à expliquer les évolutions observées dans les modes de traitement de l'information locale et dans la configuration des relations entre journalistes et pouvoirs locaux. Cette hypothèse repose sur l'idée qu'après la seconde guerre mondiale – en réaction aux dérives de la presse entre les deux guerres, soumise aux « puissances d'argent » puis de la collaboration de nombreux journaux sous l'Occupation – « l'indépendance » de la presse¹⁰⁰ a constitué un point de convergence entre les différents acteurs, une forme de compromis dans lequel chacun

de la Vendée au nord de la Normandie, dans 63 rédactions dont certaines sont des postes isolés dans des petites villes reculées, la norme étant une mobilité fréquente, surtout pour obtenir une évolution de carrière.

⁹⁶ Un cas de ce genre est resté célèbre à Ouest-France, un directeur départemental ayant été affecté à un simple poste de rédacteur local à la fin des années 1970. Un journaliste de la rédaction centrale a aussi été muté à la locale de Rennes à la suite de son investissement dans l'association des journalistes, ayant dénoncé les dérives du journal de 1994 à 1996.

⁹⁷ Ce cas de figure n'a pas été observé dans la zone et la période étudiée, mais il a existé ailleurs et constitue toujours une menace ultime possible.

⁹⁸ Voir [Accardo et al., 1998].

⁹⁹ Ces discours publics sur la profession ne sont pas ici considérés comme des normes correspondant à la réalité des pratiques journalistiques (comme le supposent de nombreux travaux) ni comme des croyances influençant directement les pratiques de ceux qui y adhèrent, mais plutôt comme des images publiques valorisées et négociées par les protagonistes, servant seulement indirectement de points d'appui et de justifications disponibles pour les acteurs, dans la construction, la consolidation et éventuellement la conversion de leur posture. L'enjeu principal de ces luttes de définition, et la dynamique de nombreux débats intellectuels sur le journalisme (comme sur d'autres thématiques) reposent probablement sur l'opposition sans cesse renouvelée entre l'élaboration par les uns d'un modèle critique mettant au jour et en cause les mécanismes de reproduction du pouvoir et de domination qui se jouent au sein de l'espace de la presse, modèle nécessaire à la justification et la consolidation d'une posture critique, tandis que d'autres s'efforcent en permanence de capter et de recycler ces thématiques critiques pour les intégrer au modèle dominant, l'enjeu étant de favoriser les conversions vers une posture ambitieuse.

¹⁰⁰ Sur l'importance de cette notion dans la reconstruction du champ journalistique et médiatique après guerre, voir [Duval, 2003].

pouvait investir des significations disparates¹⁰¹. Ce compromis implicite a permis de faire converger un modèle de professionnalisme classique (correspondant à la posture ambitieuse), valorisant une excellence professionnelle consistant à jouer avec finesse et élégance de la mise en valeur et de la mise à distance vis-à-vis des sources, et un modèle plus critique, cherchant à subvertir les rapports de pouvoirs et les codes traditionnels de l'information. Le point de jonction de ces deux modèles est la notion d'indépendance, qui reste essentiellement tactique et formelle dans le premier cadre et qui renvoie à une exigence beaucoup plus profonde dans le second. Dans les entreprises de presse grand public, les postures critiques étaient alors tolérées ou même véritablement acceptées – avec cependant généralement une volonté de les circonscrire. Car même si elles ne correspondaient pas directement aux attentes des dirigeants, elles apportaient à la fois une image d'indépendance valorisante, et renforçaient les marges de jeu des autres journalistes vis-à-vis de leurs propres sources, à travers la formation des anticipations respectives des uns et des autres. En retour, la manifestation de signes d'indépendance dans l'activité relationnelle et rédactionnelle constituait une exigence minimale, et devait être poussée assez loin de la part des « ambitieux ». Ce compromis s'est même probablement quelque peu radicalisé dans les années 1970, sous l'influence du développement de la presse contestataire (avec des titres alors véritablement subversifs atteignant une large audience, comme *Libération...*), d'un nouveau journalisme d'investigation ayant un véritable ambition dénonciatrice, de la multiplication des sociétés de rédacteurs, etc., dans un contexte de renforcement du pouvoir des salariés.

Aujourd'hui, on peut se demander si ce compromis ne s'est pas affaibli voire désagrégé, laissant place à un nouvel équilibre, faisant converger le modèle classique et un modèle institutionnel concevant le journalisme comme une simple activité de communication et de compte-rendu. Le point de convergence de ces deux modèles est constitué par l'idée de maîtrise de la communication institutionnelle, qui comporte cependant des significations hétérogènes, simple mise en scène de la présence du journaliste par lui-même dans le premier cas, confondant autopromotion et manifestation d'autonomie, ou effort plus ou moins limité ou approfondi de mise à distance dans le second cas. Mais cette évolution repose sur une translation importante des positionnements possibles, pensables et souhaitables, la position centrale d'équilibre passant d'une approche ambitieuse manifestant professionnalisme et indépendance à une démarche beaucoup plus institutionnelle et communicationnelle. Et la position critique apparaît de plus en plus marginalisée dans la nouvelle configuration, car transgressant les codes relationnels avec les sources qui se sont nettement infléchis dans le sens d'une subordination relative. La démarche critique serait alors de plus en plus difficile à exprimer dans la presse et à tenir au sein des rédactions, ce qui déboucherait d'un côté sur le désengagement d'un nombre croissant de journalistes et de l'autre sur le réinvestissement de la presse alternative.

Ces évolutions morphologiques de la presse, décrites ici de manière beaucoup trop rapide, méritent d'être rapprochées de phénomènes sociaux plus globaux¹⁰², comme l'infléchissement des rapports de forces sociaux au détriment des salariés et en faveur des dirigeants d'entreprises, la prégnance croissante des logiques financières au sein des groupes, y compris au regard des logiques industrielles et commerciales...

* * *

¹⁰¹ Cette idée, désormais classique, ayant été formalisée dans [Dobry, 1986 a].

¹⁰² Julien Duval a proposé une analyse particulièrement convaincante de ces mécanismes macroéconomiques et sociaux [Duval, 2003].

Pour résumer, les modes de traitement de l'actualité locale peuvent varier d'un titre et d'un secteur à l'autre, tout en évoluant vers une normalisation croissante qui laisse fonctionner de façon de plus en plus prégnante la propension à la contraction du champ de l'information, à la clôture de l'espace public et à la légitimation des institutions. Ces phénomènes ne sont pas intrinsèquement liés à la presse quotidienne régionale mais constituent des tendances s'exerçant sur tous les médias, et dont l'actualisation dépend des modes effectifs d'exercice du travail journalistique et des rapports institutionnels entretenus entre les journaux et les pouvoirs locaux. Ces rapports institutionnels peuvent être marqués par des niveaux hétérogènes de conflictualité ou de coopération et par des rapports de force différenciés, des relations de nature partenariale voire symbiotique ayant tendance à se diffuser. Les rapports observés dépendent de nombreux facteurs liés à la fois aux positions respectives des uns et des autres dans leur propre champ, aux stratégies particulières des journaux et à l'attitude informative des dirigeants locaux concernés, mais aussi aux lignes de conduite spécifiques des journalistes pris individuellement. Ces postures personnelles des journalistes peuvent être analysées comme la résultante de leur degré d'investissement dans leur activité professionnelle et dans la négociation de l'information avec les sources d'une part, et de leur rapport aux règles du jeu journalistique – plus ou moins accepté ou contesté. Les postures adoptées par les journalistes, qui peuvent se rapprocher d'un type institutionnel, ambitieux, critique ou désengagé, apparaissent ainsi comme le dernier maillon permettant de comprendre les modes de traitement de l'information et les relations avec les sources et les pouvoirs dominants. Elles s'ancrent dans la construction identitaire des personnes, tout en étant en interaction permanente avec leur contexte d'accomplissement, en particulier ici l'espace professionnel et le fonctionnement des entreprises de presse. Or les transformations internes des grands journaux et les évolutions morphologiques de la presse tendent à restreindre de plus en plus l'éventail des postures possibles, en parallèle à une inflexion progressive des modèles professionnels valorisés, favorisant de plus en plus une démarche conventionnelle ou même institutionnelle au détriment d'une approche critique confinée à la marginalité relative des médias alternatifs – eux-mêmes en développement.

Le premier intérêt de la notion de « posture » est de faire lien entre les pratiques journalistiques, la production écrite publiée et la construction identitaire des personnes, en analysant à la fois les multiples contraintes et pressions qui s'exercent, et les marges de jeu possibles, et en s'interrogeant sur les conditions de leur usage effectif, inégal selon les personnes et selon les contextes.

Le second intérêt de cette démarche est d'articuler l'analyse des pratiques journalistiques, de l'organisation et du fonctionnement des organisations et des évolutions morphologiques de la presse, analyses qui sont habituellement dissociées, en prenant en compte d'un côté les effets de l'organisation socio-technique, les mécanismes de sélection et de contrôle, et les stratégies des entreprises de presse, et de l'autre les réactions des journalistes à ces différents phénomènes et leur contribution propre à la construction du journal – qui n'existe qu'à travers la publication répétée de leurs articles.

Le projet est ainsi de mieux saisir l'ensemble des médiations contribuant à des processus comme les tendances à la restriction du champ de l'information, à la clôture et à la reproduction de l'espace politique, en allant du micro au macro, des individus aux phénomènes socio-économiques en passant par les niveaux intermédiaires des organisations de presse, des secteurs médiatiques et des modèles professionnels, en préservant, dans l'analyse, l'autonomie de chaque niveau tout en étudiant ses interactions avec les autres. Il ne s'agit en effet pas de mécanismes sans acteurs ni auxquels les acteurs adhèreraient nécessairement, mais de multiples processus concrets auxquels les individus collaborent inégalement ou tentent de résister, et qui peuvent être plus ou moins prégnants selon les conjonctures.

Bibliographie

- ACCARDO Alain et al. (1998), *Journalistes précaires*, Bordeaux : Le Mascaret.
- Actes de la recherche en sciences sociales* (1994), « L'emprise du journalisme » (numéro spécial), n°101-102, mars.
- Actes de la recherche en sciences sociales* (2000), « Le journalisme et l'économie » (numéro spécial), n° 131-132, mars.
- ARCHAMBAULT François, LEMOINE Jean-François (1977), *Quatre milliards de journaux : La presse de province*, Paris : Alain Moreau.
- BENASAYAG Miguel et AUBENAS Florence (1999), *La Fabrication de l'information*, Paris : L'Harmattan.
- BERNARD Alain (1985), « Gloire à la locale », in *Comment va la presse ?*, Paris : Centre G. Pompidou, pp. 82-84.
- BESSON Alain (1977), *La presse locale en liberté surveillée : Diagnostic et propositions pour les journaux de province*, Paris : Ed. Ouvrières (Coll. « Comprendre et Agir »).
- BIGOT-LEGROS Gloria (1996), « Métamorphose d'un fait divers. Ethnographie de la presse locale », *Réseaux*, n° 75, pp. 137-149.
- BLUMLER Jay et GUREVITCH Michael (1981), « Politicians and the Press : an Essay on Role Relationships » in NIMMO Dan, SANDERS Keith (eds), *Handbook of Political Communication*, Beverly Hills : Sage, pp. 467-493.
- BOURDIEU Pierre (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris : Editions de Minuit (Coll. « Le sens commun »).
- BOURDIEU Pierre (1996), *Sur la télévision*, suivi de *L'Emprise du journalisme*, Paris : Liber (Coll. « Raisons d'agir »).
- BOURDON Jérôme (2000), *Introduction aux médias*. Paris : Montchrestien (Coll. « Clefs politiques ») (2^{ème} édition).
- BRIN Colette, CHARRON Jean et DE BONVILLE Jean (2004), *Nature et transformation du journalisme. Théorie et recherches empiriques*, Presses de l'université Laval.
- CENTRE DE RECHERCHES ADMINISTRATIVES ET POLITIQUES (2001), *Devenir journaliste : sociologie de l'entrée sur le marché du travail*, Paris : La Documentation française, 2001.
- CHAMPAGNE Patrick (1990), *Faire l'opinion : Le nouveau jeu politique*, Paris : Ed. de minuit (Coll. « Le Sens commun »).
- CHAMPAGNE Patrick (1995), « La double dépendance. Quelques remarques sur les rapports entre les champs politiques, économiques et journalistiques », *Hermès*, n°17-18, pp. 215-229.
- CHARRON Jean (1994), *La production de l'actualité. Une analyse stratégique des relations entre la presse et les autorités parlementaires*, Québec : Editions du Boréal.
- CHARRON Jean, LEMIEUX Jacques, SAUVAGEAU Florian (dir.) (1991), *Les journalistes, les médias et leurs sources*, Boucherville, Québec : Gaëtan Morin éditeur.
- CHUPIN Ivan et NOLLET Jérémie, dir., (2006), *Journalisme et dépendances*, Paris ; L'Harmattan (coll. « Cahiers politiques »).
- COHEN Stanley and YOUNG JOCK, ed. (1981, refonte complète de l'édition de 1973), *The manufacture of News. Social Problems, deviance and the mass media*, London-Beverly Hills : Constable-Sage Publications.
- CURRAN James (1992), « La décennie des révisions. La recherche en communication de masse des années 1980 », *Hermès*, n°11-12.
- DAMIAN Béatrice, RINGOOT Roselyne, THIERRY Daniel, RUELLAN Denis, *Inform@ation.local. Le paysage médiatique régional à l'ère l'électronique*, Paris, L'Harmattan (coll. Communication et civilisation »).
- DARRAS Eric (1995), « Le pouvoir « médiocratique » ? Les logiques du recrutement des invités politiques à la télévision », *Politix*, n° 30, pp. 183-198
- DE VIRIEU François-Henri (1990), *La médiocratie*, Flammarion, Paris.
- DELORME Guy (2004), *Ouest-France : histoire du premier quotidien français*, Rennes : Ed. Apogée.

- DERVILLE Grégory (1997 a), « Le combat singulier Greenpeace-SIRPA. La compétition pour l'accès aux médias lors de la reprise des essais nucléaires français », *Revue française de science politique*, vol. 47 n° 5, octobre, pp. 589-562.
- DERVILLE Grégory (1997 b), *Le pouvoir des médias. Mythes et réalités*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble (Coll. « Le politique en plus »).
- DOBRY Michel (1986 a), « Le jeu du consensus », *Pouvoirs*, n°38, sept, pp. 47-66.
- DOBRY Michel (1986 b), *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris : Presses de la FNSP.
- DOUGLAS Mary (1989, 1^{ère} éd. américaine, 1986), *Ainsi pensent les institutions*, Paris : Usher.
- DUTHEIL Roger (1971), « Le Journal Unanimiste », *Esprit*, N°400, février, pp. 262-271.
- DUVAL Julien (2004), *Critique de la raison journalistique. les transformations de la presse économique en France*, Paris, Le Seuil (coll. « Liber »).
- ERICSON Richard V., BARANEK Patricia M., CHAN Janet B.L. (1987), *Visualizing Deviance : A Study of News Organization*, Toronto : University of Toronto Press.
- ERICSON Richard V., BARANEK Patricia M., CHAN Janet B.L. (1989), *Negotiating Control. A Study of News Sources*, Toronto : University of Toronto Press.
- FABIANI Jean-Louis (1988), « La télé au pays. Production locale des images et représentation politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°71-72, mars 1988, pp. 102-107.
- FISHMAN Mark (1980), *Manufacturing the News*, Austin, Texas : University of Texas Press.
- FOURCADE Alain (1985), « Quand les mass-médias se tournent vers les régions », in *Comment va la presse ?*, Paris : Centre G. Pompidou, pp. 106-110.
- FRISQUE Cégolène (2002), *L'activité journalistique au quotidien : Travail relationnel, identitaire et rédactionnel des journalistes de la presse quotidienne régionale*, thèse pour le doctorat de science politique, Paris-X Nanterre.
- FRISQUE Cégolène (2006), « Des militants au quotidien ? La posture critique des journalistes comme engagement militant dans l'activité professionnelle », Journée d'étude « *Journalistes et militants* », Rennes, CRAPE, décembre 2006, à paraître dans la revue *Réseaux*.
- FRISQUE Cégolène (2007), *Des manières d'être journaliste. La variété des pratiques et des rapports au métier dans la presse quotidienne régionale*, à paraître aux Presses Universitaires de Rennes (coll. « Res Publica »).
- GALZAIN Michel (de) (1991), *Vos papiers, Messieurs ! (Mémoires d'un journaliste)*, Bannalec : éd. Le Morbihan Pittoresque et disparu.
- GANS Herbert J. (1979), *Deciding what's News : A Study of CBS Evening News, NBC Nightly News, Newsweek, and Times*, New York : Pantheon Books.
- GERSTLE Jacques, dir. (2001), *Les effets d'information en politique*, Paris : L'Harmattan (Coll. « Logiques politiques »).
- GERTLE (2004) Jacques, *La communication politique*, Paris, Armand Colin (coll. « Compact Civis »).
- GOFFMAN Erving (1968, 1^{ère} éd. américaine : 1961), *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris : Editions de Minuit (Coll. « Le sens commun »).
- GRANDMAISON Henri (de) (1975), *La Province trahie*, Les Sables d'Olonne : Le Cercle d'Or.
- GRASSIN Maurice (1980), *Qu'on envoie un journaliste pour croquer la rosière. Chronique d'un localier*, Le Guilevinec : Le Signor.
- GRÉMION Pierre (1976), *Le pouvoir périphérique. Bureaucrates et notables dans le système politique français*, Paris : Le Seuil (Coll. « Sociologie »).
- GUILLAUMA Yves (1990, 2^e éd.), *La presse en France*, Paris : La Découverte (Coll. « Repères »).
- HALIMI Serge (1997), *Les nouveaux chiens de garde*. Paris : Liber (Coll. « Raisons d'agir »).
- HALL Stuart (1980), *Culture, Media, Language*, Londres : Hutchinson University Library.
- HELIAS Yves (1994), « Les photographies du pouvoir local dans la presse régionale : un spectacle politique "archaïque" » in FONTAINE J., LE BART Ch., *Le métier d'élu local*, Paris : L'Harmattan, pp. 309-328.
- HIRSCHMAN Albert, *Face au déclin des entreprises et des institutions*, Paris : les Editions ouvrières, 1972, trad. de *Exit, Voice and Loyalty*, 1970.
- KUHN Raymond and NEVEU Erik (2002), *Political journalism : new challenges, new practices*, New York - London : Routledge.

- L'Aquarium* (1992), « Médiatisations du politique » (numéro spécial), n°10, automne, pp. 1-96.
- LE BART Christian (1992), *La rhétorique du maire entrepreneur. Critique de la communication municipale*, Paris : Pédone.
- LE BOHEC Jacques (1994), « Les rapports entre élus et localiers. La photographie comme enjeu de pouvoir », *Politix*, n° 28 (« Le métier d' élu »), quatrième trimestre 1994, pp. 100-112.
- LE BOHEC Jacques (1994), *Le « rôle démocratique » de la presse locale à travers l'étude des rapports entre élus municipaux et localiers*, Thèse de doctorat de science politique, Université Rennes I.
- LE BOHEC Jacques (1997), *Les rapports Presse-Politique. Mise au point d'une typologie idéale*. Paris : L'Harmattan (Coll. « Logiques sociales »).
- LEMIEUX Cyril (2000), *Mauvaise presse. Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*. Paris : Métailié.
- LETTIERI Carmela et SAITTA Eugénie (2006), « L'identité journalistique à l'intersection des champs politique et intellectuel. une comparaison France/Italie », in Chupin et Nollet (dir), *Journalisme et dépendances*, Paris, L'Harmattan (coll. « Cahiers politiques »).
- LÉVÊQUE Sandrine (2000), *Les journalistes sociaux. Histoire et sociologie d'une spécialité journalistique*, Rennes : Presses universitaires de Rennes (Coll. « Res Publica »).
- MARCHETTI Dominique (2000), « Les révélations du "journalisme d'investigation" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 131-132, mars 2000, pp. 30-40.
- MARTIN Jean-Clément (1996), *Une région nommée Vendée. Entre politique et mémoire. XVIIIe-XXe siècle*, Mougou : Geste édition.
- MARTIN Jean-Clément et SUAUD Charles (1996), *Le Puy du Fou en Vendée. L'Histoire mise en scène*, Paris : L'Harmattan.
- MARTIN Marc (2002), *La presse régionale : des Affiches aux grands quotidiens*, Paris : Fayard.
- MARTIN Marc, dir. (1991), *Histoire et médias, journalisme et journalistes français, 1950-1990*, Paris : Albin Michel (Coll. « Bibliothèque Albin Michel des Idées »).
- MATHIEN Michel (1986, 2^e édition), *La presse quotidienne régionale*, Paris : PUF, (Coll. « Que sais-je? »).
- MERCIER Arnaud (1996), *Le journal télévisé. Politique de l'information et information politique*, Paris : Presses de la FNSP.
- MONS Alain (1992), « Scène municipale et presse locale », in *La métaphore sociale. Image, territoire, communication*, Paris : PUF (Coll. « Sociologie aujourd'hui »), pp. 47-64.
- MOUILLAUD Maurice et TÊTU Jean-François (1989), *Le journal quotidien*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- MURPHY David (1976), *The Silent Watchdog : The Press in local Politics*. London : Constable.
- NEVEU Erik (2001a), *Sociologie du journalisme*, Paris : La Découverte (Coll. « Repères »).
- NEVEU Érik (2001b, 1^e éd.: 1994), *Une société de communication ?*, Paris : Montchrestien (Coll. « Clefs »).
- NEVEU Erik, BENSON Rodney (2005), *Bourdieu and the journalistic field*, Cambridge : Polity Press.
- PEAN Pierre, NICK Christophe (1997), *TF1, un pouvoir*, Paris : Fayard.
- Politix* (1992), « L'activité journalistique » (numéro spécial), n°19, 3^e trimestre, pp. 1-157.
- Réseaux* (1999), « Médias et mouvements sociaux » (numéro spécial), vol. 17 n°98, 1999, pp. 7-185
- RIEFFEL Rémy (2001), *Sociologie des médias*, Paris : Ellipses (Coll. « Infocom »).
- RINGOOT Roselyne et UTARD Jean-Michel (2005), *Le journalisme en invention. Nouvelles pratiques, nouveaux acteurs*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Res Publica »).
- ROSHCO Bernard (1975), *Newsmaking*, Chicago : University of Chicago Press.
- ROUBIEU Olivier (1994), « Le journalisme et le pouvoir local », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°101-102, mars, pp. 85-87.
- ROUBIEU Olivier (1994), « Le journalisme et le pouvoir local », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°101-102, mars, pp. 85-87.
- ROUCAUTE Yves (1991), *Splendeurs et misères des journalistes*, Paris : Calmann-Lévy.
- RUELLAN Denis (1993), *Le professionnalisme du flou. Identités et savoir-faire des journalistes français*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble (Coll. « Communication, médias et sociétés »).

- RUELLAN Denis, THIERRY Daniel (1998), *Journal local et réseaux informatiques. Travail coopératif, décentralisation et identité des journalistes*, Paris : L'harmattan (Coll. « Logiques sociales »).
- RUELLAN Denis, THIERRY Daniel (1998), *Journal local et réseaux informatiques : travail coopératif, décentralisation et identité des journalistes*, Paris : L'Harmattan (coll. « Logiques sociales »).
- RUFFIN François (2003), *Les petits soldats du journalisme*, Paris : les Arènes.
- SAWICKI Frédéric (1997), *Les réseaux du PS : sociologie d'un milieu partisan*, Paris : Belin (Coll. « Socio-histoires »).
- SCHELLING Thomas C. (1986), *Stratégie du conflit*, Paris : PUF (Coll. « Perspectives internationales »).
- SCHLESINGER Philip (1992), « Repenser la sociologie du journalisme : Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme », *Réseaux*, n° 51, jan-fév., pp. 75-98 (traduction de « Rethinking the Sociology of Journalism : Sources Strategies and the Limits of Media Centrism », in FERGUSON Marjorie (dir.), *Public Communication : The News Imperatives*, Sage, 1990).
- SIGAL Leon V. (1973), *Reporters and Officials : The Organization and Politics of Newsmaking*, Lexington, Massachusetts : D.C. Heath and Company.
- SUAUD Charles (1997), « La force symbolique de l'Etat. La production politique d'une culture réfractaire en Vendée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 116-117, mars, pp 3-23.
- TÉTU Jean-François (1995), « L'espace public local et ses médiations », *Hermès*, n° 17-18, pp. 287-298.
- TIBI Jean (1975), *Un journalisme provincial*, Saint Etienne : Ed. du centre universitaire d'études et de recherches sur l'expression contemporaine.
- TILLINAC Denis (1984, 1^{ère} éd. 1979), *Spleen en Corrèze*, Paris : Robert Laffont.
- TUCHMAN Gaye (1978), *Making News : A Study in the Construction of Reality*, New York : The Free Press (Macmillan).
- TUNSTALL Jeremy (1971), *Journalists at work. Specialist correspondants : Their news organizations, news sources, and competitor colleagues*, Londres : Constable.
- WOODROW Alain (1996), *Les médias. Quatrième pouvoir ou cinquième colonne ?*, Paris : Editions du Félin.